

**Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.  
du 16 au 31 Mars 2014  
n°237**



**Chronique réalisée par Luc de l'Arbre**

**Dimanche 16 mars.**

**Assemblée nationale: la Majorité et l'opposition d'accord sur l'agenda de la session de mars.** La Majorité et l'opposition ont admis les matières inscrites au cours de la session parlementaire de mars. Des députés membres de ces deux familles politiques ont exprimé leur approbation, samedi 15 mars, à l'ouverture de cette session au Palais du peuple, à Kinshasa. Dans son discours d'ouverture, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku Ndjala Ndoko, a proposé un agenda législatif susceptible à consolider la démocratie, à faciliter la poursuite du processus de décentralisation et des réformes judiciaires ainsi qu'à mettre en œuvre des recommandations des concertations nationales.

**Katanga: le cholera fait 5 morts en une semaine à Bukama.** Cinq personnes sont mortes de choléra sur au moins quinze malades recensés, en l'espace d'une semaine, dans la zone de santé de Bukama, à 400 km de Lubumbashi (Katanga). Cette information a été confirmée, vendredi 14 mars, par le médecin chef de cette zone de santé, Rigobert Ngoy. Cette épidémie a déjà touché environ 400 personnes depuis deux mois dans la zone de santé de Bukama, où l'aire de santé de Mbala à elle seule compte 101 cas et 2 décès, à ce jour.

**Province Orientale: les avocats appelés à un comportement digne.** Le bâtonnier de la Province Orientale, François Alauwa Lobela, appelle ses membres à afficher un comportement digne de leur fonction d'avocat. Il a lancé cet appel au cours d'une assemblée générale organisée samedi 15 mars en la salle de l'ONG Gradi-jeunes, à Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale. Selon Me François Alauwa, ce conseil moral valait la peine puisque beaucoup d'écarts de comportement ont été constatés dans le chef de certains avocats.

**Province Orientale: les Fardc accusées d'avoir tué 4 éleveurs Mbororo à Buta.** Les Forces armées de la RDC (Fardc) sont accusées d'avoir tué, jeudi 6 et vendredi 7 mars, quatre Mbororo au terme des opérations de refoulement de ces éleveurs étrangers dans les localités de Baye et Buta, en territoire de Bondo (Province Orientale). Des sources de la région renseignent que les militaires ont également emporté plus de 200 vaches et une centaine d'ânes au cours de cette opération.

**Equateur: 121 femmes opérées de fistules vesico-vaginales à Karawa.** Environ 121 femmes ont été gratuitement opérées des fistules vesico-vaginales, en trois semaines, sur près de 150 patientes enregistrées, à l'hôpital général de Karawa dans le district du Nord-Ubangi (Equateur). A l'initiative de l'ONG Vision mondiale, ces interventions sont effectuées par le docteur Léon Mubikay, gynécologue venu de Kinshasa avec une équipe de trois médecins et six infirmiers venus des zones de santé de Yakoma, Karawa, et Gbadolite (Equateur).

**Loi d'amnistie: le MLC dénonce «des manoeuvres dilatoires de la part du gouvernement».** Le Mouvement de libération du Congo (MLC) dénonce «des manoeuvres dilatoires de la part du gouvernement» quant à la mise en œuvre de la loi d'amnistie, promulguée le mardi 11 février. Selon le secrétaire général adjoint chargé de la coordination des fédérations, Me Alexis Lenga wa Lenga, le gouvernement congolais a mis tout en œuvre pour que certains bénéficiaires soient mis hors délai, a-t-il expliqué dimanche 16 mars à Kinshasa.

**Lundi 17 mars.**

**Vers une nouvelle coalition de groupes armés au Nord-Kivu.** Après sa défaite à Lukweti dans le territoire de Masisi le week-end dernier, l'Alliance des patriotes congolais pour un Congo libre et souverain (APCLS) tente de se coaliser avec d'autres groupes armés de Walikale dans l'est de la RDC. Il s'agit de Nduma Defense Of Congo (NDC) de Ntabo Taberi Cheka et le Raïa Mutomboki, actifs sur l'axe routier Walikalé- Bukavu. Le conseil territorial de la jeunesse de Walikale se dit profondément préoccupé par cette initiative qui risque de remettre en cause «les avancées déjà notées dans le processus de paix » dans ce territoire du Nord-Kivu. De son côté, l'armée régulière parle d'un non évènement. C'est à Kibua, environ 80 km du chef-lieu du territoire de Walikale que s'est tenue vendredi 15 mars une réunion entre les responsables de l'APCLS, ceux de Nduma Defense of Congo de Ntabo Cheka et le représentant de Raïa Mutomboki. Les sources du conseil territorial de la jeunesse de Walikale, qui livrent l'information, affirment que les leaders de ces trois milices se sont rencontrés pour former une coalition contre les opérations militaires annoncées et planifiées par les autorités militaires congolaises et la Monusco. Le conseil territorial de la jeunesse de Walikale précise que le commandement supérieur de cette coalition serait confié à Ntabo Taberi Cheka de Nduma Défense of Congo, tandis que le commandement des opérations sera dirigé par l'APCLS de Janvier Kalahire, le Raïa Mutomboki s'occupera de la logistique. Au cours de cette rencontre chaque groupe armé, était représenté par une cinquantaine d'hommes lourdement armés, indique la même source. Pour l'instant, les combattants de cette coalition se sont déjà déployés sur l'axe Mpopi—Ruvungi et Mungazi, des villages distants d'environ 54 km, selon l'organisation des jeunes de Walikale qui appelle ces trois groupes armés à déposer les armes et adhérer au processus de paix. (Radio Okapi)

**Kinshasa : les demandes de divorce en hausse au tribunal de paix d'Assosa.** Le tribunal de paix d'Assosa (Kasa-Vubu) affirme avoir noté une augmentation du nombre de demande de divorce depuis quelques années. Selon le bureau du greffe civil de cette institution, trente-et-une demandes de divorce ont été enregistrées en trois mois, dont certains concernant des couples mariés depuis moins de trois ans. Il parle d'un phénomène social qui prend des allures inquiétantes dans la capitale congolaise. Les raisons vont du simple fait d'insoumission à l'infidélité d'un conjoint.

**Katanga : les habitants de Kasaji accusent les forces de l'ordre de rançonnement.** Les habitants de Kasaji dénoncent le rançonnement dont ils sont victimes à la barrière érigée par les services de sécurité à l'entrée de cette cité, à plus de 600 km de Lubumbashi au Katanga. Ils se plaignent de devoir payer au moins 1 000 francs congolais (environ 1 dollar américain), comme « droit de paillote », avant de franchir cette barrière pour entrer ou sortir de la cité.

**Gouvernement de cohésion nationale : la longue attente.** Promis depuis octobre 2013 par le chef de l'Etat congolais Joseph Kabila à la fin des concertations nationales, le gouvernement de cohésion nationale se fait toujours attendre. L'impatience est perceptible dans les état-majors politiques. Des sources dignes de foi ont indiqué lundi à Radio Okapi que le président de la République consultera la majorité parlementaire au cours de cette deuxième quinzaine de mars pour nommer un Premier ministre. Entretiens, l'opposition dite « républicaine » de Léon Kengo a déjà bouclé ses consultations, confient des sources de cette coalition.

**Lualaba : la cheffe du service Genre dénonce les arrangements à l'amiable en cas de viol.** La cheffe du service Genre, Famille et Enfant du district de Lualaba, dans le Katanga, dénonce les arrangements à l'amiable en cas de viol sur mineurs dans la cité de Kasanji et ses environs, à plus de 600 km de Lubumbashi. Selon Marie-Jeanne Kanama, les familles s'arrangent entre elles pour que celle du garçon paie une amende à celle de la fille. Elle déplore aussi le fait que ces filles, rendues grosses, accouchent souvent par césarienne, risquant ainsi de perdre leurs vies.

**Province Orientale : le désarmement civil volontaire étendu à trois autres districts.** La campagne de désarmement civil volontaire lancé il y a une dizaine de jours en Ituri a été étendue samedi 15 mars aux districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et de la Tshopo. Les habitants de ces territoires sont invités à rendre volontairement les armes qu'ils détiennent pour y consolider la sécurité et la paix.

**Katanga: 3 900 ménages de déplacés retournent à Kahongo.** Environ 3 900 ménages de déplacés sont retournés, le week-end dernier, dans leurs milieux d'origine, en groupement de Kahongo, à cheval entre les territoires de Manono et Malemba Nkulu, dans la province du Katanga. Le chargé des opérations de l'ONG Centre pour le développement intégré, Sylvestre Amundala, a indiqué que ce mouvement de retour s'effectue plus vers le Sud de la localité de Kanuka. Il a affirmé que certains de ces déplacés ont déjà bénéficié d'une assistance du Programme alimentaire mondial (Pam).

**Kinshasa: un nouveau moratoire pour le contrôle technique des véhicules.** Dix jours après l'expiration du premier moratoire, le gouvernement provincial accorde un nouveau délai de 45 jours aux propriétaires de véhicules pour passer un contrôle technique. Ce deuxième moratoire va expirer le 1er mai prochain. Cette décision a été annoncée le samedi 15 mars après des discussions entre le gouvernement provincial et l'Association des chauffeurs du Congo (ACCO).

**RDC: Kabasele Muamba, inventeur du « Pousse-café », est décédé.** L'inventeur congolais Clément Kabasele Muamba est décédé samedi 15 mars à l'âge de 77 ans. L'inventeur de la liqueur « Pousse-café » est aussi l'auteur d'une dizaine d'inventions dans le domaine de la « fruit-thérapie », traitement à base de fruit. Il a été pendant quelques années le président de l'Association mondiale des inventeurs, de la Fédération africaine des associations des inventeurs et de l'Union des inventeurs congolais.

**Province Orientale: 65% des animaux protégés ont disparu du parc de la Garamba.** Le parc de la Garamba (Province Orientale) a perdu environ 65% de ses espèces animales protégées au cours de ces trois dernières décennies. L'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) a révélé ces chiffres le week-end dernier. Selon cet organe, le rhinocéros a quasiment disparu alors que la population de girafes, buffles et éléphants a fortement diminué. Le conservateur du parc de la Garamba, Christian Amboya, a indiqué qu'il n'y a aucun rhinocéros contre plus de cinq cents en 1976. Même situation pour les éléphants dont on ne retrouve plus que mille huit cents têtes sur les vingt-cinq mille qui habitaient le parc. Le nombre de girafes est passé de 370 à 22 et il y a actuellement 4 000 têtes de buffles qui étaient chiffrés à 60 000 à la fin des années 70. Si les braconniers déciment les éléphants à cause de son ivoire, la poudre de la corne du rhinocéros est faussement réputée être un aphrodisiaque. Face à cette situation, Christian Amboya a lancé un cri. De leur côté, des chefs coutumiers et la société civile de Dungu se sont engagés à soutenir la lutte contre le braconnage dans le parc de la Garamba. L'abbé Benoît Kinalegu, directeur de la commission diocésaine justice et paix de Dungu-Doruma a expliqué la démarche des chefs locaux, décidés à combattre le braconnage dans cette contrée: «Nous allons premièrement sensibiliser les communautés à la protection des espèces protégées de notre faune et flore et dénoncer toutes sortes de mouvements autour de notre parc notamment le braconnage transfrontalier, le braconnage professionnel». Le prêtre catholique a également dénoncé la présence des braconniers étrangers dans le parc de la Garamba. Ils ont récemment abattu 22 éléphants via leurs hélicoptères dans le parc de la Garamba. Pour mieux protéger les animaux, l'abbé Benoît Kinalegu a proposé la création d'une organisation professionnelle de lutte contre le braconnage qui devra travailler en collaboration avec le personnel du parc de la Garamba. (Radio Okapi)

**Mardi 18 mars.**

**Claude Mashala : «La prochaine élection n'est pas en 2016».** Le secrétaire national du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD), Claude Mashala, a initié une pétition pour changer la constitution de la RDC. Ce haut cadre du parti présidentiel estime qu'il faut ouvrir la voie à plusieurs mandats au chef de l'Etat, Joseph Kabila, afin de lui permettre d'achever son programme de gouvernance dénommé « révolution de la modernité ». Claude Mashala, qui se définit comme un «Kabiliste de l'aile dure et pure», prévient en outre que l'organisation de la prochaine élection présidentielle, attendu en 2016, est techniquement impossible.

**Nord-Kivu : la population hésite de rentrer chez elle après la défaite des ADF.** Les habitants du territoire de Beni hésitent de rentrer dans leurs milieux d'origine après le succès des Forces armées de la RDC (FARDC) face aux rebelles ougandais des ADF dans le Nord-Kivu. Joint lundi au téléphone, l'administrateur de ce territoire, Amisi Kalonda, a indiqué que beaucoup reste encore à faire pour faciliter le retour des habitants notamment en termes de reconstruction des infrastructures de base. Certains centres de santé et hôpitaux notamment ne fonctionnent plus dans cette contrée.

**Nord-Kivu: toujours pas de nouvelles de 600 otages des ADF.** Environ six cents personnes, otages des rebelles ougandais des ADF, restent introuvables à ce jour. Toutes ces personnes avaient été enlevées durant la période de 2010 à 2013 dans plusieurs localités du territoire de Beni. Selon le porte-parole militaire au Nord-Kivu, ces otages seraient peut être exécutés ou amenés vers une destination inconnue. Mais, pour l'administrateur du territoire de Beni, l'espoir est encore permis.

**Kasaï-Oriental: les accidents se multiplient sur la route Kabinda-Nkumba délabrée.** Depuis le début du mois de mars, huit véhicules se sont renversés sur le tronçon routier Kabinda-Nkumba, très dégradé. Selon le président de la société civile de Kabinda (Kasaï-Oriental), cette voie routière longue de 80 km sur la nationale n°2 n'est pas complètement réhabilitée par l'Office des Routes; malgré son financement à

hauteur de plus de 13 millions de dollars américains par le gouvernement central il y a une année. Mais, cette entreprise reconnaît avoir perçu seulement 70% de cette somme.

**Province Orientale: 1000 ménages des déplacés en situation difficile à Opala.** Plus de mille ménages, déplacés internes du territoire d'Opala à plus de 260 Km au sud-ouest de Kisangani, vivent dans une situation déplorable. Ces déplacés, qui ont fui les exactions commises par le chef milicien Thomas Mesandu, sont regroupés dans la collectivité-secteur de Yawende-Loolo et environs. Ils manquent de tout. L'autorité provinciale assure que les démarches sont encore en cours pour leur apporter un secours.

**Katanga : la Société civile appelle les élus à démissionner pour faire pression sur la Ceni.** La Société civile du Katanga invite les élus de cette province, dont les mandats ont dépassé les limites constitutionnelles, à démissionner afin de contraindre la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à organiser des élections. Le coordonnateur et porte-parole du cadre de concertation de cette structure, Jean Pierre Muteba, a lancé cet appel lundi 17 mars aux gouverneurs, députés provinciaux et sénateurs de cette province. Selon lui, la feuille de route de la Ceni ne prévoit pas l'élection des gouverneurs avant 2017.

**Katanga : la Société civile initie une pétition contre tout changement de la constitution.** La Société civile de Likasi a initié une pétition contre tout changement ou modification de la constitution en RDC. Le porte-parole de la coordination du cadre de concertation de cette structure, Paul Kisimba, l'a annoncé lundi 17 mars à l'issue d'une réunion avec ses équipes. Cette pétition s'oppose aussi à l'élection des députés provinciaux au suffrage indirect.

**Katanga: les grévistes de la SNCC dénoncent des arrestations dans leur rang.** Les agents de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) qui observent un mouvement de grève se disent préoccupés par la situation du président de leur délégation nationale, Victor Umba, dont ils sont sans nouvelles depuis plus d'un mois. Ce dernier avait été arrêté puis transféré à Kinshasa. Son arrestation est intervenue lorsque les cheminots grévistes se sont introduits dans les installations de cette entreprise pour réclamer leur décompte final auprès de l'employeur. Ce dernier les avait considérés comme déserteurs. Pour rétablir l'ordre et protéger ce patrimoine, les éléments de la police d'intervention rapide accompagnés par ceux de la police militaire avaient lancé des gaz lacrymogènes afin de disperser les manifestants. Dans la foulée, le président de la délégation syndicale nationale avait été arrêté. Les agents grévistes dénoncent aussi des arrestations enregistrées dans leurs rangs. Lundi, la police les a encore dispersés au camp Maramba où ils étaient rassemblés. Trois d'entre eux et un mineur de 15 ans, fils d'un agent, ont été appréhendés. Jusqu'à présent, leurs collègues n'ont pas de leurs nouvelles. Toutes les tentatives menées pour avoir la réaction du commandant de l'unité de la police incriminée sont restées vaines. (Radio Okapi)

**RDC: Mary Robinson se félicite de son bilan d'une année.** L'envoyée spéciale du secrétaire général de l'Onu pour les Grands lacs, Mary Robinson, séjourne depuis ce mardi 18 mars à Goma (Nord-Kivu), où elle a dressé un bilan positif de son travail d'une année dans cette région. A l'issue d'une rencontre avec la société civile, l'émissaire de l'Onu s'est félicitée de la promulgation par le gouvernement congolais de la loi sur l'amnistie, de la défaite du M23 et de la mise en place du mécanisme de suivi de l'accord-cadre, signé en février 2013 à Addis-Abeba (Ethiopie).

**Bas-Congo : Jed dénonce les tracasseries des journalistes à Mbanza-Ngungu.** Depuis le début de cette année, sept journalistes ont été déférés devant la justice par des cadres des services publics de Mbanza-Ngungu. Le bureau de Journaliste en danger (Jed) dans cette ville dénonce la récurrence de ce qu'elle considère comme un harcèlement des hommes de médias de ce coin du Bas-Congo.

**Kinshasa : lancement du recyclage des chauffeurs de transport en commun du secteur privé.** Les chauffeurs de transport en commun du secteur privé et leurs aides dits « receveurs » sont en train d'être recyclés à partir du mardi 18 mars. Le but est d'améliorer leurs connaissances de la conduite automobile. Chaque session dure 40 heures de cours. Les premiers brevets de cette session 2014 seront remis mercredi 19 mars.

**Maniema: plus 1000 tonnes de minerais exportés sur le marché international.** Plus de 1000 tonnes de minerais (cassitérite, coltan et l'or) de la province du Maniema ont été librement commercialisées, en une année, sur le marché international. Cela grâce notamment au travail de l'ONG internationale Pact qui, depuis plus d'une année, s'occupe de la traçabilité des produits miniers dans les provinces du Katanga, Maniema, Nord et Sud Kivu. Dans une interview accordée lundi 17 mars à Radio Okapi, le chef du projet traçabilité des minerais de cette ONG, Luc Asosa, a affirmé que la somme de 150 000 dollars américains a

été rétrocédée aux localités Kailo et Pangi (Maniema) sur les recettes générées par ces minerais. « Ces minerais peuvent se vendre sur le marché international en toute liberté. Sur initiative des autorités de la province, une taxe a été instaurée et cela a permis de générer des ressources qui sont rétrocédées aux communautés locales d'où est issue cette production », a souligné Luc Asosa. Le gouvernement provincial du Maniema avait lancé, en décembre 2012, l'opération d'étiquetage des minerais dans le territoire de Kailo pour rassurer les firmes internationales de la provenance des minerais qu'elles achètent. L'étiquetage des minerais fait suite à l'application de la disposition 1502 de la loi Dodd Franck sur les minerais de sang qui oblige les entreprises américaines à rendre publique l'origine des minerais pour lutter contre le commerce des minerais extraits dans les zones en conflit. L'opération d'étiquetage est censée commencer à partir du puits où sont exploités les minerais au Maniema jusqu'à l'exportation. (Radio Okapi)

### **Mercredi 19 mars.**

**Coup d'envoi de la campagne Peace One Day contre la violence en RDC.** La campagne de l'organisation Peace One Day contre toute forme de violence a été lancée mardi 18 mars à Goma, dans le Nord-Kivu. Elle a pour but d'encourager à l'unité. Diverses actions parmi lesquelles les concerts musicaux seront livrés jusqu'au 21 septembre, date de la célébration de la journée internationale de la paix. L'acteur britannique Jeremy Gilley qui organise cette campagne en RDC a déclaré que cette action vise beaucoup plus la jeunesse.

**Changement de la constitution : « un divertissement inutile », selon Jean-Claude Vuemba.** L'opposant Jean-Claude Vuemba qualifie l'initiative de la pétition du secrétaire national du parti présidentiel, Jean-Claude Mashala, pour changer la constitution de la RDC de « divertissement inutile ». Ce changement de constitution permettrait au président Kabila de rempiler. Ce qui n'est pas possible avec l'actuelle constitution. « Le Congo n'a pas besoin de ça. Le problème n'est pas celui d'un homme idéal qui doit venir. Il y a la constitution actuelle, on ne change pas les règles de jeu pendant un match en cours », a affirmé mercredi 19 mars à radio Okapi, le président du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR).

**Maniema : des miliciens Mai-Mai Simba accusés de violer les accords avec l'ICCN.** Les administrateurs adjoints de Lubutu, dans le Maniema, accusent des miliciens Mai-Mai Simba d'entrer régulièrement dans ce territoire et dans la cité du même nom. Ils demandent des pourcentages sur les minerais trouvés et s'adonnent au braconnage. Pourtant, ces miliciens en attente de désarmement et réinsertion, s'étaient engagés à consigner leurs armes auprès de l'armée ou aux bureaux de l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) avant d'entrer dans la cité, indiquent les autorités locales. Ces dernières signalent aussi l'occupation de la localité de Mbudju et ses environs par ces miliciens.

**RDC: le rapport national sur le développement humain en élaboration.** Le ministre du Plan, Célestin Vunabandi Kanyamihigo a lancé, mardi 18 mars à Kinshasa, les travaux d'élaboration du rapport national sur le développement humain pour l'année 2014 en RDC. Placé sous le thème: « cohésion sociale et émergence de la RDC », ce document permettra de mesurer le niveau de développement du pays en termes de tous les indicateurs économiques et sociaux.

**Fizi: 2 morts après un échange de tirs entre Fardc et des hommes armés.** Un militaire congolais et un civil ont été tués ce mercredi 19 mars tôt dans la matinée après un échange de tirs entre des Fardc et des hommes armés non identifiés dans la localité de Misisi à Fizi (Sud-Kivu). Trois autres civils ont été grièvement blessés. Le président de la société civile locale qui livre cette information affirme que le calme est revenu quelques heures après l'échange de tirs.

**Nord-Kivu: pas d'amnistie pour les M23 accusés de crimes graves, réclame la société civile.** La société civile du Nord-Kivu demande à l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les Grands-Lacs, Mary Robinson, de veiller à ce que les rebelles du M23 accusés de crimes de guerre et crimes contre l'humanité ne bénéficient pas de l'amnistie et soient jugés. Elle a formulé cette demande mardi 18 mars à Goma au cours d'une rencontre consacrée à la mise en œuvre de l'accord-cadre d'Addis-Abeba.

**Matadi: les enseignants dénoncent la contrefaçon des documents scolaires.** La Synergie syndicale, une corporation de syndicats, des enseignants du Bas-Congo dénonce la vente des documents scolaires contrefaits dans cette province. Bulletins, certificats de fin d'étude et diplôme d'Etat sont concernés par cette contrefaçon. Le porte-parole de cette organisation citoyenne, Simon Nsilulu, a lancé l'alerte lundi 17 mars dans une conférence de presse tenue à Matadi.

**La Tanzanie promet d'investir dans le domaine des transports congolais.** Le ministre tanzanien des Transports, Harrison Mwakyembe, annonce le projet de son gouvernement d'investir dans le secteur de transports lacustre, ferroviaire et aérien congolais. A la tête d'une délégation de 29 personnes, le ministre tanzanien a sollicité, lundi 17 mars, l'implication de son homologue congolais pour l'aboutissement de ce projet.

**RDC : la Monusco veut étendre sa force en Ituri et au Katanga.** La Monusco veut moderniser sa force, la rendre flexible et étendre son déploiement géographique, notamment en Ituri et au Katanga. C'est ce qu'a déclaré la semaine dernière le chef de la mission onusienne, Martin Kobler, en présentant devant le Conseil de sécurité des Nations unies la nouvelle vision de la Monusco pour 2014-2015. Des propos qu'il a repris au cours de la conférence de presse des Nations Unies du mercredi 19 mars depuis Goma. Le chef de la Monusco estime qu'il faut allier au pilier militaire d'autres préoccupations du moment : la problématique de la réintégration des ex-combattants ainsi que les échéances électorales. « Il faut progresser maintenant si on aura les premières élections locales au début de l'année prochaine. Il faut commencer la préparation maintenant avec les bailleurs. Le DDR doit marcher plus vite entre le Gouvernement et les bailleurs. C'est très important ! Si on a les actions militaires, il faut aussi avoir le suivi : qu'est-ce que nous avons à offrir aux ex-combattants ? », a expliqué Martin Kobler. Le chef de la Monusco a aussi évoqué les attaques de la presse écrite nationale contre le directeur de la section Droits de l'Homme de la Mission, au sujet d'un rapport sur la lutte contre l'impunité des violences sexuelles en RDC qu'il publiera dans les tous prochains jours. Pour lui, il s'agit d'une attaque contre les Nations unies : « Je renforce ma position ici encore une fois avec toute clarté : on a une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les crimes sexuels, la lutte contre l'impunité et aussi les autres sujets », a fait savoir Martin Kobler, ajoutant que la mission onusienne est au Congo pour servir le peuple congolais avec le concours du Gouvernement. (Radio Okapi)

**Province Orientale: plaidoyer pour le maintien des acquis du programme de réhabilitation agricole.** Les autorités publiques et les ONG agricoles sont appelées à maintenir en état la dizaine d'infrastructures scolaires et sanitaires construites, et plus de 90 km de route réhabilités dans les territoires d'Isangi et Basoko (Province Orientale) dans le cadre du Programme de réhabilitation de l'agriculture en Province Orientale (Prapo). Le coordonnateur de ce programme, Jean Damas Bulubulu a lancé cet appel mardi 18 mars au cours de la clôture d'un atelier à Isangi, à 125 km de Kisangani (Province Orientale).

**Uvira: une femme tuée après une attaque d'hommes armés à Bwegera.** Une femme a été tuée par balle et un officier de l'armée porté disparu le mardi 18 mars dans la nuit après une incursion des hommes armés à Bwegera dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu. Des témoins rapportent que les assaillants sont entrés dans la localité vers 20h15 (heure locale) en tirant des coups de feu en l'air.

**Ituri : plus d'une centaine de miliciens se sont rendus depuis fin janvier.** Plus d'une centaine de miliciens se sont rendus aux Forces armées de la RDC (FARDC) depuis fin janvier en Ituri, selon les notables de cette partie de la Province Orientale. Ils provenaient de la coalition de groupes armés de l'Ituri (Cogai), de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) et de l'armée de libération du peuple congolais (ALPC). Ces redditions massives seraient dues à la promulgation de la loi sur l'amnistie par le président de la République.

**Election 2016: Clément Kanku invite Joseph Kabila à fixer l'opinion.** Le député de l'opposition Clément Kanku invite le président congolais Joseph Kabila à mettre fin à la « confusion » qui règne au sein de la Majorité présidentielle au sujet de sa participation ou non à l'élection présidentielle de 2016. L'opposant affirme que les prises de position de certains membres de la famille politique du chef de l'Etat à ce sujet sèment « la désolation dans le chef de la population ».

**Jeudi 20 mars.**

**Kinshasa : la relance de la ligne ouest du train interurbain bloquée faute de financement.** En 2012, le gouvernement congolais s'était engagé à réhabiliter la voie ferrée dans la capitale Kinshasa afin de relancer le train interurbain dans l'ouest pour rendre plus fluide le transport en commun. Le directeur de chemin de fer interurbain, Martin Lukusa a déclaré mercredi 19 mars que les travaux entrepris sur la voie ferrée sont stoppés faute de moyens financiers.

**Journée internationale de Francophonie : Isabelle Tshombe plaide pour l'éducation des jeunes.** La communauté des pays partageant le français comme langue célèbre ce jeudi 20 mars la journée internationale de la francophonie. Mme Isabelle Tshombe, représentante personnelle du chef de l'Etat

congolais à la francophonie plaide pour l'éducation des jeunes qui vont préparer l'avenir de la francophonie. Un plaidoyer qui cadre avec le thème retenu cette année : «Francophonie et jeunes talents ».

**Nord-Kivu : lancement du projet de construction de 30 écoles.** Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu, a lancé mercredi 19 mars un projet de construction et de réhabilitation de 30 écoles à Goma et dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo, dans le Nord-Kivu. Il était accompagné du directeur pays du Fond des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la science et la culture (Unesco) en RDC. Ce projet est financé par le gouvernement Japonais à hauteur de 1,6 millions de dollars.

**Journée internationale du Bonheur : l'Onu interpelle les décideurs politiques.** A l'occasion de la journée internationale du bonheur mardi 20 mars, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu) appelle les décideurs politiques à faire cesser les conflits et mettre fin à la pauvreté et aux conditions déplorables de leurs administrés. Ban Ki-moon plaide pour que les dirigeants procurent aux gens les moyens de vivre décemment, la protection de l'environnement et la mise en place des institutions nécessaires à une bonne gouvernance, condition nécessaire pour le bonheur et le bien-être.

**Sud-Kivu: les Raïa Mutomboki imposent des taxes illégales sur l'axe Burhala-Shabunda.** Les miliciens Raïa Mutomboki sont accusés, depuis une semaine, d'ériger des barrières illégales sur l'axe Burhala-Shabunda (Sud-Kivu), où ils exigent le paiement des taxes qui varient entre 1000 francs congolais (1,1 dollars américains) et 2 500 Fc (2, 7 dollars américains). Le président de la société civile de Shabunda, l'abbé Kizito Kitanga l'a dénoncé, mercredi 19 mars, au cours d'un point de presse, à Shabunda-centre.

**Katanga: 360 personnes sont mortes de paludisme en janvier et février, selon Ocha.** Plus de 311 800 cas de paludisme dont 360 décès ont été enregistrés aux mois de janvier et février derniers dans la province du Katanga. Ces chiffres sont contenus dans le bulletin d'information du bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha), citant l'Organisation mondiale de la santé. Ce document publié mercredi 19 mars indique que les zones les plus touchées par la maladie sont celles où on a enregistré un important mouvement de populations ainsi que les zones riveraines des cours d'eau.

**Kongolo: le comptable public principal condamné à 12 mois de prison pour diffamation.** Le comptable public principal en charge des recettes du territoire de Kongolo (Katanga), Lucien Nyembo, a été condamné à 12 mois de prison pour diffamation dans une affaire qui l'oppose au conservateur des titres immobiliers, au tribunal de paix. Il vit depuis trois jours en clandestinité par peur d'être arrêté par le parquet qui, depuis vendredi 14 mars, a délivré un mandat de prise de corps contre sa personne.

**RDC: 28 ans de prison requis contre Diomi Ndongala.** Le Procureur général de la République a requis le mardi 18 mars 28 ans de prison contre Eugène Diomi Ndongala poursuivi pour viol consommé sur une mineure et tentative de viol sur une autre. Les avocats de l'opposant dénoncent les conditions dans lesquelles ce réquisitoire a été prononcé et évoquent une procédure judiciaire « arbitraire ».

**Ndaywel: « La RDC s'est positionnée comme l'un des plus grands pays francophones ».** Le professeur Isidore Ndaywel a déclaré que la RDC s'était positionnée comme l'un des plus grands pays francophones depuis l'organisation du 14e sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre 2012. La RDC a pris la présidence de cette organisation à l'issue de ce sommet.

**RDC: le port du gilet de sauvetage désormais obligatoire sur toutes les embarcations.** Le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, a lancé jeudi 20 mars au Beach Ngobila à Kinshasa la campagne « port obligatoire de gilet de sauvetage ». Il a déclaré que toutes les embarcations naviguant sur les cours d'eau congolais devraient désormais compter autant de gilets de sauvetage que de passagers à bord.

**Vendredi 21 mars.**

**Aubin Minaku : «Le président de la République est respectueux de la constitution et il la respectera».** «Le président de la République est respectueux de la constitution et il la respectera. Il sera remplacé le jour où il y aura un président de la République élu conformément à la constitution. Et donc, l'avenir de la République démocratique du Congo se construira sur pied de l'article 1er au dernier article de la constitution». Cette déclaration d'Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la Majorité présidentielle résume les discussions tenues jeudi 20 mars par les membres de cette plate-forme autour du président Kabila dans sa ferme de Kingakati. Cette mise au point arrive après les déclarations faites mardi à radio Okapi par Claude Mashala, secrétaire national du PPRD. Ce haut cadre

du parti présidentiel a initié une pétition, à titre personnel, pour changer la constitution dont certaines dispositions n'ont jamais été appliquées et permettre au président Kabila de briguer de nouveaux mandats présidentiels au terme de son second mandat qui coure jusqu'en 2016. Aubin Minaku qualifie de « distraction » le tollé soulevé par cette déclaration et les réactions qu'elle a suscité au sein des états-majors politiques de l'opposition comme ceux de la majorité. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu : la société civile dénonce la présence de FDLR armés à Kyuto.** La société civile du territoire de Lubero dénonce la présence d'une centaine de combattants rwandais des FDLR parmi la population de Kyuto, un village situé à plus de 200 km au nord-ouest de Goma, dans le Nord-Kivu. Selon le président de cette structure citoyenne, Joseph Malikidogo, il s'agit de 5 officiers FDLR et de leurs hommes de troupe. La journée, ils s'adonnent aux travaux des champs avant de reprendre leurs activités criminelles de nuit.

**Nord-Kivu : des militaires et policiers incontrôlés accusés de semer l'insécurité à Goma.** Les habitants de Goma, dans le Nord-Kivu, accusent des policiers et militaires incontrôlés de causer l'insécurité dans cette ville, notamment dans le quartier Keshero. Ces hommes armés pillent des maisons, ravissent des biens aux passants et violent des femmes. Les habitants de ce quartier affirment que cette insécurité a refait surface depuis janvier dernier.

**Kabinda: le paludisme sévit chez les enfants de moins de 5 ans.** Sur 122 enfants malades hospitalisés, 82 souffrent de paludisme dans la zone de sante de Kabinda au Kasai-Oriental. Deux décès ont été enregistrés depuis le début de cette semaine, a indiqué jeudi 20 mars le médecin responsable de la pédiatrie de l'hôpital général de référence de Kabinda.

**Katanga: 2 commerçants abattus par des hommes armés à Manono.** Deux commerçants ont été tués dans la nuit de lundi 17 mars dans le territoire de Manono au Nord de la province du Katanga. Ils ont été attaqués par des hommes armés sur la route Muyumba alors qu'ils se rendaient à vélo à Manono-centre en provenance de la localité de Kitenge. Des sources locales rapportent qu'ils étaient au total trois commerçants qui allaient vendre 12 bidons d'un alcool local appelé « 500 ».

**Traque des FDLR: Martin Kobler promet de s'assurer de la protection des civils.** Le chef de la Monusco, Martin Kobler, promet de s'assurer auprès des Forces armées de la RDC et des Casques bleus de la protection des civils pendant les opérations contre les rebelles rwandais des FDLR. Il a fait cette promesse jeudi 20 mars alors qu'il visitait les unités commandos des Forces armées de la RDC positionnées à Tongo (Nord-Kivu) en prévision de ces opérations.

**RDC : plus de 30 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, selon l'Unicef.** En dépit de la richesse hydraulique et énergétique en RDC, plus de 30 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 9% seulement de la population ont accès à l'électricité. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et la Commission congolaise d'aménagement du territoire l'ont révélé jeudi 20 mars dans un rapport publié à l'occasion de la journée internationale de l'eau. La Régie de distribution de l'eau (Regideso) et la Société nationale d'électricité (Snel) dépendent étroitement l'un de l'autre dans leurs productions.

**Muanda: la Société civile sollicite l'ouverture des consulats congolais à Cabinda et Soyo.** La société civile de la ville congolaise de Muanda réclame la création des consulats congolais dans les villes angolaises de Cabinda et Soyo. Selon le coordonateur de cette structure, Jelson Sisi Vimbi, qui l'a déclaré le jeudi 20 mars, ces consulats vont réduire le nombre d'expulsions des congolais d'Angola. Pour lui, les consuls congolais qui seront nommés dans ces villes angolaises pourront veiller sur les conditions d'expulsion des Congolais vivant en Angola. Il affirme que ces expulsions ne tiennent pas compte du respect des personnes. (Radio Okapi)

**Commission des droits de l'homme: la ligue des électeurs demande aux députés de trancher.** La ligue des électeurs demande à l'Assemblée nationale de désigner rapidement les animateurs de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Le secrétaire exécutif de cette ligue, Me Sylvain Lumu, a fait savoir vendredi 21 mars qu'une seule de quatre composantes de cette commission pose encore en problème : les défenseurs des droits de l'homme. Elle aurait proposé neuf représentants au lieu de deux comme convenu avec les autres composantes. Me Sylvain Lumu demande donc aux députés de trancher cette question en désignant les animateurs. (Radio Okapi)

**Sud-Kivu: la diarrhée et la paludisme sévissent dans le site des déplacés de Mapimo.** La diarrhée et le paludisme frappent huit cents familles qui vivent dans le camp de déplacés de Mapimo au Sud-Kivu. Cette



localité, située à 50 Km de Shabunda, connaît un afflux de déplacés depuis trois jours. Leurs villages d'origine dans le groupement Banimea, subissent des incursions des miliciens Raïa Mutomboki, selon le président du Comité permanent de paix de Mapimo, Lupaka Bosalana.

**Ban Ki-moon : « Les forêts sont un filet de sécurité économique crucial ».** A l'occasion de la journée internationale des forêts célébrée le 21 mars de chaque année, le secrétaire général de l'Onu appelle à leur préservation. « Les forêts sont non seulement un filet de sécurité économique crucial pour un grand nombre de pauvres du monde entier, mais alimentent également l'économie des pays à tous les niveaux », déclare-t-il dans un communiqué. Le secrétaire général de l'ONU explique que les industries de la production de bois d'œuvre, de la transformation du bois et de la pâte et du papier représentent près de 1 % du produit intérieur brut mondial. «La valeur des bénéfices monétaires tirés des forêts, comme l'eau, l'énergie, les abris et les médicaments, serait de deux à trois fois supérieure. Les bassins forestiers fournissent trois quarts de l'eau douce nécessaire à l'agriculture, à l'industrie, à l'approvisionnement énergétique et à l'usage domestique », ajoute-t-il. Ban Ki-moon souligne que les forêts n'ont pas qu'une fonction économique. Elles sont également essentielles à de nombreux impératifs d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets ou de prévention des catastrophes naturelles. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), entre 65 et 80 % de la population mondiale se soignent principalement avec des médicaments issus des forêts. Dans son communiqué, le secrétaire général de l'Onu plaide pour la reconnaissance du rôle capital des forêts et un engagement « à travailler main dans la main pour protéger et gérer durablement ces écosystèmes d'une importance vitale ». (Radio Okapi)

**Samedi 22 mars.**

**Aubin Minaku: « S'il faut consulter le peuple, nous le ferons conformément à la constitution ».** « S'il faut consulter le peuple, nous le ferons conformément à la constitution.» Le président de l'Assemblée nationale et Secrétaire général de la Majorité présidentielle (MP), Aubin Minaku, l'a déclaré vendredi 21 mars à Kinshasa, au lendemain de la rencontre entre le président Joseph Kabila et les membres de sa famille politique à Kingakati (périphérie Est de Kinshasa). Il n'a pas été question d'élaborer des stratégies pour violenter la constitution de la RDC mais d'évaluer les réalisations de cette plate-forme politique, a affirmé Aubin Minaku. Les manœuvres de révision de la constitution dénoncées par l'opposition ne seraient qu'un «faux débat», selon le Secrétaire générale de la MP. Mais Aubin Minaku assure qu'elle honore le mandat du peuple. Et que c'est lui qui décidera de l'avenir de la République. « En tout état de cause, cette constitution, c'est le peuple qui nous l'a confiée et il appartiendra à ce même peuple de décider de l'avenir de la République. Pour nous, c'est là l'essentiel. Notre devoir, c'est d'honorer le mandat du peuple et s'il faut consulter ce peuple nous allons le consulter conformément à la constitution », a-t-il affirmé. (Radio Okapi)

**Kinshasa: les défis qui attendent le nouveau patron de la SNCC.** Le professeur Ilunga Ilunkamba, le nouvel administrateur général de la Société nationale des chemins de fer (SNCC), hérite d'une entreprise qui traverse une période très difficile. Depuis plusieurs années, la SNCC est confrontée à la vétusté de l'outil de production et le non-paiement des salaires de ces agents. La tâche du licencié en sciences commerciales de l'université de Kinshasa et secrétaire exécutif du Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat (Copirep) jusqu'à sa nouvelle nomination, s'annonce complexe.

**Kinshasa: Joseph Kabila inaugure l'hôpital du cinquantenaire.** Le président Joseph Kabila a inauguré samedi 22 mars de l'hôpital du cinquantenaire de Kinshasa, qui est immédiatement devenu opérationnel. Cet hôpital est considéré actuellement comme étant le mieux équipé de la R D Congo. A cette occasion, le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi, a assuré que les tarifs des soins seraient accessibles à tous.

**Bunia: Ashanti Gold Field Kilo licencie 86 de ses 109 agents.** La compagnie minière Ashanti Gold Field Kilo (AGK) a licencié 86 agents sur les 109 qu'elle emploie en Ituri (Province Orientale). La nouvelle a été annoncée vendredi 21 mars à Bunia par le bureau local de l'Inspection du travail. Selon ce service, le licenciement a été autorisé depuis la fin du mois de février dernier par le ministre du Travail, Emploi et Prévoyance sociale. Parmi les agents licenciés, il y a des agents d'exécution, de maîtrise et des cadres. AGK, sans donner des détails, évoque des raisons économiques pour justifier le licenciement. Raymond Tshedy, député national et élu du territoire de Djugu soupçonne l'entreprise de vouloir changer d'identité. Pour le chef de cité de Mongwalu, Jean Pierre Bikilisende, c'est une mauvaise nouvelle. Car, selon lui, la masse salariale des agents de l'AGK contribuait énormément à la survie économique de sa juridiction. La société civile de l'Ituri est fortement indignée. Son coordonnateur Jean Bosco Lalo invite le gouvernement congolais à s'assumer: «La communauté attendait plutôt de l'AGK l'augmentation de la main d'œuvre. Donc, il est temps que le gouvernement puisse résilier le contrat qui lie l'AGK à l'Okimo, pour le donner à d'autres compagnies. Parce que n'est pas la seule société qui soit capable de faire

l'exploitation minière [en Ituri]. Il y a tant d'autres qui en ont besoin.» Selon lui, l'AGK est en train de gérer des gisements d'or dans ce district, mais le fruit de cette exploitation «ne profite à personne, ni à la communauté locale, ni à l'Etat.» Au mois de mai 2013, AGK avait annoncé la suspension de son projet de construction des mines dans la concession 40 de la Sokimo qu'elle continue d'occuper à Mongwalu, à 80 km au nord de Bunia. AGK avait justifié cette mesure par une crise socio-économique qui secouait ses partenaires en Afrique du Sud. Cette décision a ainsi mis fin à plus de mille emplois encadrés notamment par ses sous-traitants. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu: retour progressif des déplacés à Kamango.** Certaines familles qui avaient fui les exactions des rebelles ougandais à Kamango commencent à regagner progressivement leurs domiciles. Ce territoire a été repris par l'armée congolaise il y a quelques jours. Ces familles qui avaient trouvé en Ouganda et dans certaines localités du territoire de Beni au Nord-Kivu.

**Mbuji-Mayi: un match de football oppose membres de la majorité et de l'opposition.** Un match de football a opposé samedi 22 mars à Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental des membres de la majorité au pouvoir et de l'opposition politique. Cette rencontre sportive a été organisée sur initiative de la section des affaires politiques de la Monusco de cette province pour clôturer la campagne de sensibilisation du code de bonne conduite des partis politiques.

**RDC: 26 % de la population a accès à l'eau potable.** Le monde célèbre samedi 22 mars la journée internationale de l'eau. Réunis à cette occasion à Kinshasa, les partenaires sociaux et techniques du gouvernement ont révélé que seuls 26 % des Congolais ont accès à l'eau potable. Pour accroître ce taux de desserte en eau potable, le Comité national d'action de l'eau et de l'assainissement (CNAEA) demande à l'Etat congolais et aux bailleurs de fonds de doter ce secteur des moyens conséquents. **La desserte d'eau en RDC baisse au fil des années.** Un rapport publié en 2008 par l'organisation «Eglises Evangéliques en Allemagne pour le Développement » intitulé «Énergie et eau en République démocratique du Congo» indiquait que 27,2% des Congolais avaient accès à l'eau potable malgré l'immensité des réserves hydriques du pays. La Coopération technique belge (CTB) indiquait, deux ans plus tard, qu'un seul un habitant de la RDC sur cinq avait accès à l'eau potable. Selon les statistiques de la Régie de distribution d'eau (Regideso), en 1990, le taux de desserte avait atteint, voire dépassé 70% de la population urbaine. En fin 2008, ce taux était tombé à 35% en zone urbaine. Toujours en 2008, parmi les 94 centrales de la Regideso, 32 n'étaient plus en activité. Même les 62 centrales en état de marche n'utilisaient qu'une partie de leur capacité. Les tuyaux sont en très mauvais état. La Regideso est confronté à des difficultés financières depuis plusieurs années. Elle est notamment confrontée au problème d'insolvabilité de ses abonnés dont l'Etat congolais. « **Nous recourons à l'eau de la rivière** ». Beaucoup d'habitants de Lubumbashi n'ont pas accès à l'eau potable fournie par la Regideso. Ils consomment l'eau des puits ou des rivières ou encore de pluies. **Colère des femmes de Gemena.** A l'occasion de la journée internationale de l'eau, les femmes de Gemena, membres de la société civile, ont manifesté dans les rues pour réclamer un meilleur accès à l'eau. Ce territoire de la province de l'Equateur éprouve depuis plusieurs années des difficultés d'approvisionnement en eau potable malgré son énorme potentiel hydrique. Sekalo Mandele, expert en développement rural, estime que seulement 12 % de la population a accès à l'eau potable dans le territoire de Gemena. Les manifestantes déplorent également des violences incessantes dont elles sont victimes autour des puits d'eau ainsi que des nombreuses maladies d'origine hydrique et diarrhéiques auxquelles leurs foyers font face. **Étiage inquiétant à Bukavu.** La société civile environnementale et agro-rurale du Congo (Socearuco) à Bukavu déplore la dégradation de l'écosystème aquatique, affectant le rendement de la fourniture en énergie dans cette ville du Sud-Kivu. Une visite guidée a été organisée à l'intention des membres de la société civile dans le but de permettre à la population de comprendre sa responsabilité dans cette dégradation. Les visiteurs ont noté que le niveau d'eau de la rivière Ruzizi a baissé de 2 mètres, le lit de la rivière et du Lac Kivu sert de dépotoir. Les constructions au bord de ces cours d'eau ne respectent pas les 10 mètres réglementaires. (Radio Okapi)

**Deux personnes blessées par balles près de Lubumbashi.** Deux personnes ont été blessées par balles vendredi et samedi 22 mars au village Kawama à près de 20 kilomètres de Lubumbashi sur la route menant vers Likasi. Des témoins rapportent que ces balles ont été tirées à partir de la carrière minière de Lusuishi située à moins d'un kilomètre du village. A l'en croire, ces coups de feu ont été tirés par les policiers qui assurent la sécurité de la carrière minière. Interrogé, le commandant de la police de Kawama confirme l'information. Il affirme que ces balles ont été tirées par les policiers qui assurent la sécurité de la carrière Lusuishi. Ils essayaient de disperser les creuseurs clandestins qui tentent d'y entrer pour y extraire le cuivre et le cobalt. (Radio Okapi)

**Des diplomates à Goma pour participer à la conférence sur les mines.** Une délégation d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique accrédités à Kinshasa sont arrivés à Goma ce samedi 22 mars.

Ils vont participer à la deuxième conférence sur les mines qui se tiendra du 24 au 25 mars dans la capitale provinciale du Nord-Kivu. La délégation a été accueillie à l'aéroport international de Goma par le gouverneur Julien Paluku. Ils sont au total 19 ambassadeurs parmi lesquels ceux de l'Union africaine et de l'Union européenne. Plusieurs autres personnalités doivent également participer à cette conférence dont le chef de l'Etat congolais ainsi que les membres du gouvernement.

### **Dimanche 23 mars.**

**Nord-Kivu: les Fardc appelées à renforcer la sécurité à Kamango.** Après leur succès sur les rebelles ougandais des ADF, les Forces armées de la RDC (Fardc) sont appelées à organiser des patrouilles pour renforcer la sécurité dans la partie Sud-Est du territoire de Kamango (Nord-Kivu).

**Ituri: 6 filles violées en trois semaines à Tchomia.** Des bandits armés ont violé six filles, en trois semaines, dans la localité de Tchomia, située à environ 60 km de Bunia, en district de l'Ituri (Province Orientale). Selon des autorités coutumières locales, ces assaillants pillent également plusieurs autres biens de la population. Le dernier cas remonte à la nuit du vendredi 21 à samedi 22 mars, où ces hommes en arme ont emporté la somme de 800 dollars américains dans une résidence privée de la place.

**Bukavu: des jeunes s'organisent contre l'insécurité.** Les jeunes du quartier Nyalukemba, à Bukavu (Sud-Kivu) s'organisent pour combattre l'insécurité dans leur milieu. Des sources concordantes indiquent que ces jeunes se sont coalisés avec la police nationale congolaise pour effectuer des patrouilles nocturnes. Les victimes de ces cas d'insécurité citent notamment d'attaques à domicile, des agressions contre les passants et des pillages des boutiques.

**Equateur: 8 sacs de chanvres incinérés à Mbandaka.** Le procureur de la République près le tribunal de Grande instance de Mbandaka, Paulin Munene a incinéré, samedi 22 mars, huit sacs de 50 kg de chanvre dans la cour du Palais de justice de Mbandaka, en présence de la presse, de l'Agence nationale des renseignements (ANR), de la Direction générale de migration (DGM) et de la police judiciaire.

**Kasaï-Occidental: ordination du nouvel évêque du diocèse de Luiza.** Le nouvel évêque du diocèse de Luiza (Kasaï-Occidental), Monseigneur Félicien Muanama prend officiellement ses fonctions ce dimanche 23 mars au chef-lieu du territoire de Luiza, en présence de nombreuses personnalités politiques, administratives et ecclésiastiques du pays. Erigé en 1967 par la division de l'archidiocèse de Kananga alors Luluabourg, le diocèse de Luiza, avec une superficie de 33 254 km<sup>2</sup>, compte 44 paroisses, regroupées en 6 doyennés avec 140 prêtres séculiers. Le diocèse de Luiza comprend le territoire de Lwiza, une partie du territoire de Kazumba et Dibaya au Kasaï-Occidental, ainsi que le territoire de Luilu et la ville de Muene-Ditu au Kasaï Oriental

**Vingt réfugiés congolais décédés dans le naufrage d'un bateau en provenance d'Ouganda.** Environ 20 personnes ont été tuées, 41 ont été sauvées et de nombreuses autres ont disparu, samedi 22 mars, dans le naufrage d'un bateau affrété par le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), sur le Lac Albert. Des rescapés sont admis aux soins dans un centre hospitalier de la localité ougandaise de Bundi Budio.

**Nouvelle attaque des Bakata Katanga à Mitwaba.** Une nouvelle attaque des Bakata Katanga a été signalée samedi 22 mars dans les groupements de Muhobe, Kalonga et Mukana du territoire de Mitwaba. Selon la société civile locale, ces miliciens ont incendié huit villages, pillé des maisons et emportés six personnes, dont un vaccinateur surpris en pleine opération de vaccination. Ces événements interviennent un jour après les affrontements entre maï-Maï-Maï et FARDC au village Kalenga dans le groupement Mukana à 70 kilomètres du centre de Mitwaba. Les axes Mitwaba – Lubumbashi et Mitwaba – Likasi ne sont plus fréquentés. La plupart des villageois se sont de nouveau déplacés vers les sites de cantonnement à mitwaba centre, à Mufunga Sampwe ou ailleurs. Les prix de certaines denrées alimentaires ont sensiblement augmenté à cause de l'insécurité dans cette zone. (Radio Okapi)

### **Lundi 24 mars.**

**La Banque mondiale finance l'achat de 200 tonnes de rails pour la SNCC.** La Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) a reçu ce week-end à Lubumbashi (Katanga) un premier lot de 200 tonnes des rails, en provenance de Dar-es-Salam en Tanzanie sur un total des 4 000 attendues. Cette acquisition s'est effectuée dans le cadre du projet de transport multi modal (PTM) financé par la banque mondiale. Le programme vise le renouvellement et la sécurisation de la voie ferrée sur une distance totale d'environ 700 kilomètres.

**La RDC, l'un des pays les plus touchés par la tuberculose.** La RDC est l'un des vingt-deux pays les plus touchés par la tuberculose. La conseillère principale en matière de tuberculose à l'agence américaine pour le développement (Usaid), le Dr Dorcas Muteteke, l'a déclaré dimanche 23 mars en prélude de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée le lendemain. Selon elle, le manque d'informations sur le traitement de cette maladie et la distance entre les malades et les centres de santé sont notamment des raisons pour lesquelles la tuberculose persiste en RDC.

**RDC : la Monusco et l'armée sont prêtes à lancer une plus grande opération contre les APCLS.** La Monusco et les Forces armées de la RDC (fardc) préparent une opération de plus grande envergure contre les miliciens de l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) dans le Nord et le Sud-Kivu. Le chef de la Monusco, Martin Kobler l'a annoncé dimanche 22 mars à Bukavu lors de la cérémonie de remise des médailles de mérite aux commandants des différents bataillons des contingents pakistanais ayant travaillé dans cette province pendant un an. Ces contingents sont arrivés fin mandat.

**Katanga : la population de Kongolo s'inquiète du retour de la taxe vélo.** Les habitants de Kongolo s'inquiètent du retour de la taxe vélo, suspendue trois ans plus tôt dans ce territoire du nord du Katanga par le gouverneur de province. A nouveau autorisée depuis le 17 mars dans les chefferies et secteurs, cette taxe pourrait influencer sur le prix des denrées alimentaires. Deux autres taxes, portant essentiellement sur la production agricole, ont aussi refait leur apparition.

**Kindu : plus de 200 maisons détruites par une forte pluie.** Plus de deux cents maisons inondées, quelques unes effondrées et plusieurs poteaux électriques de la Société nationale de l'électricité (Snel) écroulés. Des dégâts enregistrés après la pluie diluvienne qui s'est abattue dimanche 22 mars sur la ville de Kindu pendant 4 heures. Pour le moment, aucune perte en vies humaines n'a été enregistrée.

**Goma: une conférence sur les mines pour améliorer le vécu quotidien des populations.** La deuxième édition de la Conférence sur les mines a débuté lundi 24 mars à Goma (Nord-Kivu) dans l'Est de la RDC. Le Premier ministre congolais Augustin Matata Ponyo a exprimé la volonté du gouvernement d'améliorer les conditions sociales des populations à travers une bonne gestion des ressources minières. Pour y parvenir, le chef du gouvernement estime qu'il faut renforcer, actualiser et optimiser le cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur minier. Il a également annoncé la révision du code minier et du processus de certification des ressources. «Le gouvernement devra promouvoir la création d'emplois dans le secteur minier, lutter contre la fraude et la criminalité dans les zones minières, mobiliser et maximiser les recettes minières, s'assurer du respect des responsabilités sociales et obligations environnementales par les opérateurs minières et dans les carrières et valoriser les produits minières en les transformant localement», a indiqué Matata Ponyo. Le gouvernement congolais a tout de même reconnu que les défis dans le domaine des ressources naturelles restent encore majeurs: «Tous les secteurs, miniers, des eaux et forêts, faunes et flore, ressources hydroélectriques et pétrolières, restent encore loin d'être transformées en véritables richesses pour améliorer les conditions de vie des ». De leur côté, les acteurs de la société civile de la RDC, présents à ces assises, ont plaidé pour la mise en place des mécanismes susceptibles d'amener le gouvernement congolais à exporter les produits finis et à faire en sorte que les communautés locales bénéficient de leurs richesses naturelles. **Et ces richesses sont tellement nombreuses :** «Dans le Nord-Kivu, nous avons particulièrement le pyrochlore qui a une importance capitale parce qu'il contient le T-rare, un métal stratégique, qui fait actuellement de la Chine une des grandes puissances mondiales», a expliqué Donat Kampata, expert du gouvernement à ces accises. Selon lui, la province du Nord-Kivu a hérité d'une géologie spéciale contrairement à d'autres provinces du pays. La première édition de la conférence nationale sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles en RDC s'était tenue en février 2013 à Lubumbashi (Katanga). Un jour avant l'ouverture de ces assises, une habitante de Goma avait décrié une situation paradoxale dans le secteur des mines. «Nous avons besoins du concret: que les populations locales puissent voir l'impact [de l'exploitation minière] sur terrain. La construction des routes, l'eau, l'électricité, voilà ce que nous attendons de l'argent qui viendra des mines». **Appel de la population.** Les habitants du Nord-Kivu attendent des retombées concrètes de ces assises. Certains plaident pour la sécurisation totale des sites minières, la gestion transparente des ressources du pays ou encore la protection de l'environnement. (Radio Okapi)

**Naufrage sur le lac Albert : le bilan s'alourdit, 70 morts.** Près de septante morts, une centaine de disparus et une quarantaine de rescapés. C'est le nouveau bilan du naufrage survenu samedi 22 mars sur le lac Albert. Ces chiffres ont été donnés lundi 24 mars par différentes sources tant en RDC qu'en Ouganda. Vingt corps repêchés à la côte ougandaise ont été acheminés dimanche 23 mars à Watalinga en RDC pour des obsèques.

**Maniema : débat sur la gestion des concessions forestières inexploitées.** La société civile du Maniema invite le gouvernement provincial à appliquer la mesure qu'il avait prise il y a environ deux ans au sujet de l'exploitation des concessions forestières. Selon son président, John Masimango, le gouvernement

provincial avait décidé de retirer les concessions aux exploitants industriels qui ne les exploiteraient pas une année après les avoir acquises. John Masimango a déclaré que cette mesure n'était toujours pas appliquée. A l'en croire, les concessionnaires chassent les paysans locaux qui vont cultiver dans les concessions inexploitées. Selon John Masimango, cette situation est surtout observée dans la chefferie de Bangengele et le secteur de Wasongola. Il a promis d'en parler au cours de la conférence de Goma et attend que des mesures soient prises dans l'intérêt des populations locales. Pour sa part, le gouverneur du Maniema, Pascal Tutu Salumu, affirme que la question essentielle réside dans la collaboration entre les exploitants forestiers et les populations locales. « Généralement, ce ne sont pas les communautés locales qui se plaignent. Ce sont les autres qui ont peut être aussi besoin de prendre les mêmes concessions qui viennent auprès de l'Etat pour écrire et faire trop de bruits. Les concessionnaires en plus de tout ce qu'ils doivent payer auprès de l'Etat, ils doivent aussi négocier avec les communautés locales des protocoles d'accord pour essayer de répondre tant soit peu aux exigences de ces communautés », a-t-il expliqué. Le gouverneur a rappelé que le code forestier prévoit que des concessionnaires qui n'exploitent pas leurs concessions au bout d'un temps en soient dépossédées. (Radio Okapi)

**RDC: le plaidoyer de Maker Mwangu pour l'école.** Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu Famba, appelle les Nations unies à déclarer l'école comme un lieu sacré. Il a fait cet appel, lundi 24 mars, en marge de la campagne «peace one day», lancée il y a une semaine à Goma (Nord-Kivu). «Nous avons insisté pour qu'on sacralise l'école. Il faudrait que les Nations unies déclarent aussi l'école comme un lieu sacré et inviolable de telle sorte que nous respectons tous l'école. Il n'est pas normal qu'en temps des conflits qu'on casse les bancs pour produire les bois de chauffe et autres», a recommandé Maker Mwangu.

**45e anniversaire de la mort de Joseph Kasa-Vubu, premier président de la RDC.** 24 mars 1969 – 24 mars 2014, cela fait 45 ans depuis la mort du premier président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kasa-Vubu. Bien qu'aucune cérémonie nationale officielle n'ait été organisée, des manifestations ont eu lieu au Bas-Congo et à Kinshasa pour célébrer cet anniversaire. Dans tous les territoires et villes de sa province natale, des cultes œcuméniques ont été organisés alors qu'à Kinshasa, des partis politiques dont l'Alliance des bâtisseurs du Kongo (Abako) ont déposé des gerbes de fleurs devant le monument de l'ancien président érigé dans la commune qui porte son nom.

**RDC: la Monusco soutient une exploitation régulée et juste des ressources naturelles.** Le chef de la Monusco, Martin Kobler, a annoncé lundi 24 mars 2014 à Goma à l'ouverture de la conférence sur les mines en RDC le soutien des Nations unies à une exploitation régulée, propre et juste des ressources naturelles en République Démocratique du Congo. Il a indiqué qu'une exploitation minière plus importante, propre, équilibrée et transparente allait accroître les revenus de l'Etat « via une taxation claire et honnête.

**Province Orientale: plusieurs tribunaux de paix manquent de magistrats dans la Tshopo.** Plusieurs tribunaux de paix récemment créés dans le district de la Tshopo en Province Orientale ne sont pas encore opérationnels faute de magistrats. La société civile d'Isangi l'a déploré dimanche 23 mars à l'issue d'une réunion sur le traitement des affaires civiles par certains officiers de police judiciaire (OPJ).

**Mardi 25 mars.**

**RDC : la révision de la constitution inscrite à l'agenda de la session parlementaire.** Plus de 60 matières seront traitées au cours de la session ordinaire de mars du Parlement congolais. Les sénateurs et les députés ont adopté le calendrier des travaux lundi 24 mars. En dehors de ces matières, a fait savoir le président du Sénat, certains sujets non inscrits sur ce calendrier seront examinés vu leur importance. Il a notamment cité la révision de la constitution, le code électoral, le recensement ainsi que la poursuite des réformes institutionnelles.

**Le HCR « choqué » par la mort d'environ 100 réfugiés dans un naufrage sur le lac Albert.** Le HCR est «choqué et attristé par le tragique naufrage d'un bateau » survenu samedi 22 mars sur le lac Albert, entre la RDC et l'Ouganda, dans lequel des dizaines de réfugiés congolais, dont des enfants, sont morts noyés. Ce bateau, ainsi qu'un autre bateau, avait quitté samedi matin le district de Hoima, situé du côté oriental du lac, avec à son bord des réfugiés vivant jusqu'alors dans l'installation de Kyangwali, mais qui avaient décidé de rentrer chez eux dans l'est de la RDC. **Kinshasa appelé à assister les rescapés du naufrage du lac Albert.** Environ 113 réfugiés congolais ont été tués et plus de 40 autres ont survécu au naufrage d'un bateau survenu samedi sur le lac Albert, selon un dernier bilan communiqué mardi 25 mars à Radio Okapi par un officier de renseignements ougandais sous le sceau de l'anonymat. Trois jours après

ce drame, les autorités de la chefferie de Watalinga (Nord-Kivu) ont appelé, mardi 25 mars, le gouvernement à apporter assistance aux rescapés et aux familles des victimes.

**Kinshasa: l'INPESS promet d'assurer une formation élitiste en sciences de santé.** Inauguré officiellement samedi 22 mars à Kinshasa par le président Joseph Kabila, l'Institut national pilote d'enseignement des sciences de santé (INPESS, ex-IEMK) est déjà fonctionnel. Cet établissement organise cinq filières, dont trois opérationnelles depuis le mois d'octobre 2013. Selon le directeur de l'INPESS, les enseignements prendront leur vitesse de croisière durant l'année scolaire 2014-2015.

**Idiofa: plus de 900 enseignants récusent Airtel Money.** Plus de neuf cents enseignants des écoles de la cité d'Idiofa souhaitent que leurs salaires ne soient plus payés par le service Airtel Money, mais par Caritas Congo à l'instar de huit mille autres enseignants de ce territoire du Bandundu. Dans un mémorandum transmis lundi 24 mars aux autorités politico-administratives locales, l'intersyndicale explique qu'Airtel-money paie souvent les salaires deux semaines après Caritas Congo. «Les gens d'Airtel ne présentent jamais aux enseignants les listes de paie pour voir concrètement le montant que chaque enseignant doit toucher, [comme le fait] la Caritas qui paie avec des listings à l'appui», a accusé Gilbert Empom, le porte-parole de l'intersyndicale et secrétaire permanent de la Feneco-UNTC à Idiofa. (Radio Okapi)

**La Banque mondiale a décaissé plus de 212 000 000 USD pour la SNCC.** La première phase du projet de Transport multi modal (PTM) entre la Banque mondiale et la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) prendra fin le 15 avril prochain. La Banque mondiale a déjà décaissé plus la somme de 212 000 000 de dollars américains sur les 220 000 000 prévus dans le cadre de ce projet, coordonné par Michel Mulongo.

**Bas-Congo : recrudescence de décès dus au paludisme.** Le coordonnateur provincial de lutte contre cette maladie, Dr Eric Nsasa l'a déclaré lundi 24 mars. Selon lui, l'augmentation du taux de mortalité dû au paludisme est consécutive à la mauvaise application des mesures de préventions et à la prise des médicaments non reconnus comme efficace cette maladie dans certaines zones de santé.

**Les chefs d'Etat des Grands Lacs condamnent les activités des groupes armés au Nord-Kivu.** Réunis en sommet à Luanda en Angola, les chefs d'Etat des pays de la région des Grands Lacs ont condamné mardi 25 mars les actions menées par les mouvements rebelles dans le Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), qui déstabilisent le pays. « Ces incidents néfastes doivent être contrôlés par les autorités compétentes (...) afin d'éviter qu'ils ne constituent une menace pour la stabilité de notre région », a déclaré le président angolais, José Eduardo dos Santos, cité par l'AFP.

**RDC : les listes électorales provisoires seront affichées en juin, selon la Ceni.** La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) va afficher les listes électorales provisoires au mois de juin prochain, a indiqué lundi 24 mars le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba. Les listes définitives seront établies après croisement des listes provisoires et des résultats du recensement général, a-t-il expliqué. La phase d'essai d'actualisation de ces listes est organisée ce mois de mars dans la province du Bandundu. Après son évaluation, la Ceni va lancer le processus d'actualisation des listes dans le reste du pays.

**Bas-Congo: suspension de l'auditeur militaire de garnison de Matadi.** L'auditeur militaire supérieur du Bas-Congo a suspendu mardi 25 mars l'auditeur militaire de garnison de Matadi pour trois mois. Les avocats réclamaient des sanctions contre cet auditeur militaire qu'ils accusaient d'avoir arrêté un de leurs confrères alors qu'il n'en a pas la compétence. Les avocats réclamaient le départ de l'auditeur militaire de la garnison de Matadi. Selon eux, ce dernier a ordonné l'arrestation de leur confrère qui lui demandait de laisser à une juridiction civile le traitement d'un différend opposant deux familles au sujet d'un terrain d'habitation.

**RDC: des opposants opposés au débat sur la révision de la constitution au Parlement.** La coalition de l'opposition «Sauvons le Congo» désapprouve l'inscription de la révision de la constitution à l'agenda de la session parlementaire de mars. L'un des coordonnateurs de cette plate-forme, Martin Fayulu Madidi, a dénoncé le mardi 25 mars un «coup d'Etat constitutionnel en préparation».

**RDC: le gouvernement s'engage à mettre en valeur les ressources naturelles.** La deuxième édition de la Conférence sur les mines en RDC s'est clôturée mardi 25 mars à Goma. Dans son discours de clôture, le Premier ministre congolais Augustin Matata Ponyo a souligné l'engagement du gouvernement à mettre en valeur les ressources naturelles de la RDC pour relancer l'économie. Pendant deux jours, les participants

à cette conférence ont discuté de la gestion durable et transparente des ressources naturelles de la RDC. Ils ont estimé que le secteur des ressources minières en RDC n'apportait pas encore des revenus suffisants pour financer des projets de développement et améliorer les conditions de vie des populations congolaises. Une centaine de recommandations ont été formulées à l'issue de cette conférence. Les participants ont notamment invité les décideurs politiques, les sociétés extractives, la société civile et d'autres partenaires nationaux et internationaux de la RDC à plus de responsabilité pour améliorer le secteur d'exploitation des ressources naturelles en faveur des populations congolaises. Matata Ponyo s'est dit satisfait des résultats de cette conférence. (Radio Okapi)

### **Mercredi 26 mars.**

**RDC: l'armée tue 4 rebelles burundais du FNL à Kiliba.** Quatre rebelles burundais du Front national de libération (FNL) ont été tués et un autre capturé avec une arme du type revolver mardi 25 mars lors des patrouilles menées par les Fardc dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu. Selon le commandant du 1011e régiment Fardc, il s'agissait de «simples patrouilles» effectuées dans les villages surplombant Kiliba, dans le groupement de Muhungu. Cette opération visait à sécuriser les champs des populations qui sont souvent victimes des pillages des rebelles burundais.

**Conférence sur les mines : les participants attendent la matérialisation des recommandations.** La deuxième conférence nationale sur les mines s'est clôturée mardi 25 mars à Goma. Les participants espèrent que les recommandations de ce forum seront mises en application. Le coordonateur des industries extractives au Fonds mondial pour la nature (WWF), René Ngongo a appelé les entreprises, l'Etat et la société civile dont il fait partie à matérialiser les acquis de cette conférence. Jules Mugiraneza, le député national élu de Masisi a souligné qu'il faut de la transparence dans la gestion des ressources minières pour sentir leur incidence positive sur l'économie de la province et du pays : « Qu'on s'engage afin que le secteur minier profite à l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour la province du Nord-Kivu, le secteur minier est une composante essentielle dans l'économie. Si on y met de l'ordre, je crois que les recettes de la province vont augmenter, et ça lui permettra de répondre aux besoins de la population », note-t-il. Cela est d'autant plus important parce que « notre économie dépend essentiellement des ressources naturelles », affirme pour sa part Christian Kamala, professeur à l'Université catholique de Bukavu. La plupart des recommandations émises à l'issue de ce forum national concernent l'impact de l'exploitation des ressources naturelles du pays sur la qualité de vie des communautés. (Radio Okapi)

**Ango: installation d'un réseau cellulaire pour lutter contre la LRA.** L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République démocratique du Congo, James Swan, a inauguré mardi 25 mars à Ango un pylôn et une antenne téléphoniques du réseau Vodacom, avec l'appui logistique de la Monusco. Selon le diplomate américain, l'implantation de cet outil de communication cellulaire va désenclaver la zone et permettre à la population d'alerter les autorités en cas de menaces des rebelles ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

**Kinshasa : la population se plaint des vols nocturnes dans les boutiques à Bandalungwa.** Les vols deviennent fréquents dans les boutiques qui se trouvent au marché Synkin dans la commune de Bandalungwa. Selon les victimes, des bandits ont cassé les portes et emporté la marchandise dans quatre boutiques en une semaine. Le dernier cas en date est survenu dans la nuit du dimanche à lundi 24 mars. Les habitants du bâtiment concerné par ce dernier vol l'attribuent aux hommes armés.

**Kasaï-Oriental: 34 bâtiments incendiés lors d'une altercation entre jeunes à Lodja.** Un calme précaire est revenu dans la cité de Lodja après l'altercation de mardi 25 mars entre les jeunes des quartiers Okita Ndeke et Lokenye dans la cité de Lodja. Bilan dressé par la police : un mort de la bande du quartier Okita Ndeke, trois blessés dont deux policiers et l'administrateur du territoire, et trente-quatre bâtiments incendiés. Une dette contractée par un chauffeur de taxi-moto du quartier quartier Lokenye auprès du leader de ceux de Okita Ndeke serait à la base de ces incidents.

**Les routes du Katanga majoritairement en mauvais état.** Voyager dans la province du Katanga devient de plus en plus difficile à cause du mauvais état de la plupart des routes. Selon les opérateurs économiques locaux, les routes ne sont pas entretenues et les pluies abondantes achèvent de les dégrader. Cette situation gêne l'acheminement des marchandises de l'intérieur de la province vers les grands centres urbains de consommation. Quant à l'office des routes, elle s'engage à reprendre les travaux d'entretien après la saison de pluie.

**RDC: un projet de loi libéralisant le secteur des assurances présenté au Sénat.** Le vice-ministre congolais des Finances, Roger Shulungu, a présenté mercredi 26 mars au Sénat le projet de loi portant code des assurances. S'il est adopté, ce projet de loi va instituer une libéralisation du secteur des assurances en RDC. Actuellement, c'est la Société nationale des assurances qui détient le monopole dans ce secteur. Roger Shulungu a soutenu que le monopole de la Sonas a montré ses limites et privé le pays d'énormes ressources financières. Le vice-ministre des Finances a fait savoir que le gouvernement s'était engagé à accroître la croissance économique et à réduire la pauvreté dans le pays. Pour lui, la réalisation de cet engagement passe notamment par la libéralisation du marché des assurances. Huit sénateurs sont intervenus après la présentation de ce projet de loi. Ils ont tous approuvé la libéralisation du secteur des assurances. Pour eux, la Sonas connaît de sérieux problèmes de gestion. Certains ont même affirmé que cette entreprise était « maffieuse ». Mais ces sénateurs ont également émis quelques inquiétudes par rapport au texte qui a été présenté. Ils désapprouvent notamment une disposition de ce projet de loi qui reconnaît à l'Etat le droit de ne pas s'assurer et d'être son propre assureur. (Radio Okapi)

**RDC: l'ACAJ déplore les conditions de déplacement des magistrats mutés.** L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) déplore les conditions difficiles de travail et de déplacement des magistrats qui ont été mutés dans les différentes provinces du pays. Elle dénonce notamment une ponction réalisée sur les frais de transport remis à ces magistrats. L'ONG a adressé une lettre ouverte au président du Conseil supérieur de la magistrature à ce sujet.

**Naufrage sur le lac Albert: Kinshasa compatit avec les familles éprouvées.** « Le gouvernement congolais est très sensible à ce qui est arrivé aux réfugiés congolais sur le lac Albert. Nous compatissons avec les familles éprouvées et demandons aux rescapés et tous ceux qui veulent rentrer d'être calmes et d'attendre un retour organisé ». C'est ce qu'a déclaré mercredi 26 mars l'ambassadeur de la RDC en Ouganda, Jean-Charles Okoto, cinq jours après le naufrage d'un bateau ougandais sur le lac Albert. Plus d'une centaine de réfugiés congolais ont trouvé la mort dans cet accident.

**Jeudi 27 mars.**

**RDC : Diomi Ndongala condamné à 10 ans de prison.** La Cour suprême de justice a condamné mercredi 26 mars Eugène Diomi Ndongala à 10 ans de prison. L'opposant congolais était poursuivi pour viols sur mineurs. Des faits qui se seraient produits en juin 2012 à Kinshasa. Son parti, la Démocratie chrétienne, a toujours considéré cette affaire comme un procès politique intenté contre leur leader à cause de son soutien à l'opposant Etienne Tshisekedi qui a contesté en 2011 la réélection du président Kabila pour un mandat de 5 ans.

**L'Opposition républicaine prend acte de la volonté de Joseph Kabila de respecter la constitution.** Dans une déclaration faite mercredi 26 mars à Kinshasa, la coalition « Opposition républicaine » dit prendre acte de la volonté manifeste du président de la République de respecter la constitution actuelle de la RDC. Alors que le débat sur le respect des mandats présidentiels bat son plein en RDC, le président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la Majorité présidentielle, Aubin Minaku, avait déclaré jeudi 27 mars après une réunion de sa plate-forme politique autour du président Kabila : «le président de la République est respectueux de la constitution et il la respectera ».

**Goma : le directeur général de la DGDA met ses agents en garde contre la corruption.** Le directeur général de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), Déo Rugiza, met les agents de cette régie financière en garde contre les actes de corruption, de fraude, de détournement ou encore les tracasseries. «La corruption vous avilit. Ayez le sens de l'honneur et de la dignité pour ne pas céder à la tentation», a-t-il affirmé au cours d'une rencontre avec les agents et cadres de la DGDA à Goma, au Nord-Kivu. M. Rugiza a prévenu que tout employé qui sera pris dans ces mauvaises pratiques sera révoqué. Le chef de la DGDA s'est par la même occasion engagé à améliorer les conditions de travail et de vie de ses agents pour bien mener cette lutte.

**Equateur : conflits fonciers entre Ngbandi de Mbatu et Mbanza de Bendere.** Un conflit sur les limites des terres oppose les Ngbandi du Groupement Mbatu, à 46 kilomètres au Nord de Dongo, et les Mbanza du Groupement Bendere. UN-Habitat qui donne cette information, craint que ce conflit ne dégénère en accrochages entre les deux communautés. Le Commandant du 22e bataillon des Forces armées de la RDC affirme qu'un peloton a été déployé dans les localités Mbatu, Bendere et Malala pour calmer la situation.

**Sud-Kivu : la DGRAD dénonce une exploitation illégale de l'or dans la rivière Ulindi.** Des dragues exploitent illégalement de l'or depuis deux mois dans la rivière Ulindi à Mukenge (60 km au sud de Shabunda), dans le Sud Kivu. Le chef du ressort de la Direction générale des recettes administratives,



domaniales et de participation (DGRAD) à Shabunda, Eghe Bisimwa, l'a révélé mercredi 26 mars à l'issue d'une mission officielle de recensement des exploitants semi industriels de l'or à Mukenge. Selon lui, plus d'une trentaine de ces machines exploitent de l'or dans cette rivière sans aucun document les y autorisant.

**Nord-Kivu : ouverture de la 9e session parlementaire des pays de la CIRGL.** La 9e session ordinaire du comité exécutif du Forum des parlementaires des pays membres de la Conférence internationale des pays de la région des Grands-lacs (CIRGL) s'est ouverte mercredi 26 mars à Goma, dans le Nord-Kivu. Les parlementaires membres de ce forum ont ensuite rendu visite à quelques victimes de violences sexuelles à Goma en signe de solidarité. Cette solidarité s'adresse aussi au peuple congolais tout entier dans sa quête de paix, a indiqué le président de ce comité exécutif, l'ancien président burundais, Sylvestre Ntibantunganya. «Nous venons aussi à Goma pour inscrire désormais nos activités dans un travail de proximité plutôt que d'être toujours entre quatre murs, travailler dans de grands hôtels sans être confrontés aux problèmes de la réalité que vivent les personnes que nous représentons», a-t-il affirmé. Le vice-gouverneur du Nord-Kivu, Feller Lutaichirwa, a sollicité l'implication de ces parlementaires pour la consolidation d'une paix durable soit dans la région de grands lacs. Ces parlementaires prévoient, jeudi, de rendre aussi visite aux déplacés de guerre dans les camps de Mugunga. Institué à Kigali (Rwanda) en décembre 2007, le Forum des parlementaires des pays membres de la CIRGL a pour rôle d'encourager la diplomatie ou la politique internationale dans la sous-région à travers des actions diplomatiques et des visites sur le terrain. (Radio Okapi)

**RDC : 3 jours de deuil national pour les 251 réfugiés morts dans le naufrage sur le lac Albert.** Le gouvernement de la RDC a décrété jeudi 27 mars un deuil national de trois jours pour « marquer la solidarité et la compassion de la nation » avec les familles de 251 réfugiés congolais qui revenaient de l'Ouganda mais qui sont morts noyés dans le lac Albert samedi 22 mars. Ce deuil national est effectif dès ce jeudi.

**Nord-Kivu: multiplication d'attaques armées sur la route Kiwanja-Butembo.** Quatre attaques armées ont été enregistrées ces deux dernières semaines sur la route qui relie Kiwanja et Butembo au Nord-Kivu. Des bandits armés s'attaquent aux véhicules et dépouillent les passagers et les conducteurs.

**Mbuji-Mayi: des étudiantes de l'Isam réclament la démission de leur directeur général.** Des étudiantes de l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam) appellent à la démission de leur directeur général, Claude Tshibas. Elles ont lancé leur appel à l'issue d'une marche de colère organisée mercredi 26 mars dans les artères de la ville de Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasai-Oriental. Des dizaines d'étudiantes ont commencé leur marche au campus de leur institut jusqu'à la résidence du gouverneur du Kasai-Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, où elles ont été dispersées par les forces de l'ordre. Un autre groupe d'étudiantes s'est rendu au siège de la Monusco pour déposer un mémorandum dans lequel elles ont également réclamé la démission de Claude Tshibas qu'elles accusent d'avoir majoré les frais académiques. (Radio Okapi)

**RDC: les livres désormais exonérés de droits et taxes à l'importation.** L'importation des livres est désormais exonérée de toute taxe en RDC. Cette exonération avait été réclamée par Me Marcel Yabili, un avocat honoraire qui avait écrit au ministre des Finances. Dans une correspondance qu'il lui a adressée le 26 mars dernier, le vice-ministre des Finances a répondu positivement à sa requête, expliquant que cette exonération est prévue par l'accord de Florence de l'Unesco dont la RDC est signataire. L'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel appelé aussi Accord de Florence enjoint aux États signataires de ne pas appliquer de droits de douane et autres impositions à l'importation ou à l'occasion de l'importation aux livres, publications et documents ainsi qu'aux objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Me Marcel Yabili affirme que lors du premier salon du livre au Katanga organisé au mois de janvier dernier, les libraires, maisons d'édition et écrivains se sont plaints des taxes et impôts perçus par la Direction générale des douanes et assises (DGDA) sur l'importation des livres. Selon lui, les importateurs de livres payaient 10 à 20% du coût d'achat pour importer leurs marchandises ainsi que 16% pour la TVA. « La décision du ministre des Finances de reconnaître l'exonération des droits et taxes sur l'importation du livre est une victoire », se réjouit Me Marcel Yabili. L'avocat affirme que l'impact de cette décision va se faire sentir. (Radio Okapi)

**Vendredi 28 mars.**

**Les Parlementaires de la CIRGL plaident pour le retour organisé des réfugiés de la région.** Le comité exécutif du forum des parlements de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL) demande aux gouvernements et aux parlements de leurs pays respectifs de créer les conditions

propices au retour des déplacés internes et des réfugiés dans leurs pays respectifs. C'est l'une des recommandations de la 9e session ordinaire de ce forum qui s'est clôturé jeudi 27 mars à Goma. Les nombreux conflits armés qui ont déchiré cette région ont poussé des milliers de personnes à fuir leur pays. Ces parlementaires ont formulé cette recommandation à l'issue de la visite qu'ils ont rendu aux déplacés dans le camp de Mugunga 3. Ils ont apporté 12 tonnes des vivres à ces familles de déplacés. Dans son communiqué final, le forum des parlements de la CIRGL a demandé aux Etats et parties signataires de l'accord-cadre d'Addis-Abeba de le mettre en œuvre dans son intégralité. Cet accord a été signé l'année dernière par onze pays africains sous l'égide des Nations unies pour restaurer la paix dans l'Est de la RDC, région en proie à des conflits armés depuis plus de deux décennies. Conflits qui ont poussé des milliers de personnes à fuir loin de leurs localités. En outre, les Parlementaires des Grands Lacs disent constater une évolution relativement positive de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC et au Soudan. Mais ils s'inquiètent de la situation au Soudan du Sud et en Centrafrique qu'ils jugent très préoccupante. La prochaine session ordinaire des parlements de la CIRGL se tiendra à Kinshasa du 16 au 18 Juin prochain. **Les violences sexuelles, une arme de guerre.** Au cours de leur forum, les parlementaires de la CIRGL ont également abordé la question des violences sexuelles basées sur le genre. Ils disent vouloir s'approprier la lutte contre ce type de violences dans toute la région de Grands Lacs. Pour le sénateur congolais Jean-Pierre Lola Kisanga, l'un de deux parlementaires qui représentent la RDC à ce forum, la particularité des violences sexuelles dans cette région est qu'elles sont utilisées comme arme de guerre. Il a appelé à des actions «en amont». «Ce sont les conséquences de la guerre qui déstructurent nos sociétés au niveau les plus fondamentale, la famille. Ces femmes dont les vies sont fauchées sont brisées non seulement physiquement mais aussi moralement. Elles sont devenues des rejets. C'est pour cela que les parlementaires de la région ont dit : il est temps pour que les parlements des pays membre de la CIRGL, ils sont au nombre de 12 aujourd'hui, puissent s'approprier cette lutte», a-t-il fait savoir. Jean-Pierre Lola Kisanga a estimé que pour mettre fin aux violences sexuelles, il fallait «empêcher que les conditions qui organisent la commission de ces crimes, les guerres notamment, ne puissent plus se reconstituer dans la région». Au cours de cette 9e session ordinaire du forum des parlementaires de la CIRGL, la responsable de la section violences sexuelles de la Monusco à Goma a présenté le contexte général de cette question au Nord-Kivu. (Radio Okapi)

**Assemblée nationale: la proposition de loi sur les personnes avec handicap recevable.** La proposition de loi portant protection des droits de la personne avec handicap a été déclarée recevable lors de la plénière du jeudi 27 mars à l'Assemblée nationale. Une fois promulgué, ce texte permettra de prendre en compte les besoins de la personne avec handicap, en vue de sa participation effective à la conduite et gestion des affaires publiques, a indiqué son auteure, la députée Eve Bazaiba. «Nous cherchons, à travers cette loi, d'autonomiser [et] de rendre sa dignité à la personne avec handicap», a déclaré Eve Bazaiba, soutenue par quelques députés qui espèrent que «cette loi va aider à briser la marginalisation à l'endroit de cette catégorie des personnes.» D'autres députés par contre ont affirmé ne pas être d'accord avec certaines dispositions de la loi. L'un d'eux, Delly Sessanga, a déclaré : «Nous pensons qu'il faut assurer la protection des personne vivant avec handicap. En revanche, nous sommes contre l'idée de vouloir faire de la République un lieu où les gens se regroupent en fonction de handicaps qu'ils ont dans la vie. La Cour constitutionnelle a dit qu'il est inconstitutionnelle de mettre dans une loi qu'une catégorie a droit un quota. Donc, aujourd'hui vous [le faites pour] les handicapés, demain vous allez le faire pour les pygmées, pour les femmes... à quoi nous allons aboutir ?» Néanmoins, la loi a été jugée recevable. Elle a été transmise à une commission mixte, constituée des commissions Politique administrative et judiciaire (PAJ), Relations extérieures et socioculturelle, pour examen approfondi. (Radio Okapi)

**Mahagi : 173 cas de viols signalés depuis octobre 2013.** Cent soixante-treize cas de viols ont été signalés depuis octobre 2013 à Mahagi. Le point focal chargé des violences sexuelles au sein de la police de la Monusco (UNPOL) à Mahagi l'a annoncé jeudi 27 mars au cours d'une campagne de sensibilisation contre l'exploitation et les violences sexuelles organisée à l'intention des élèves des écoles secondaires de la cité de Mahagi, en Province Orientale. D'après lui, les victimes sont souvent des élèves dont l'âge varie entre 12 et 17 ans.

**L'UDPS et alliés dit non à « toute initiative tendant à maintenir Kabila au-delà de 2016 ».** Le groupe parlementaire UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) et alliés ainsi que leurs partenaires siégeant au parlement s'insurgent contre « toute initiative tendant à maintenir Kabila au-delà de 2016 » à la tête du pays. Dans une déclaration lue par le député national Samy Badibanga jeudi 27 mars, ce groupe de l'opposition a rejeté toute révision de la constitution qui ne pose « aucun problème d'application dans ses dispositions présentes ».

**Katanga: 11 chefs coutumiers s'échappent de leurs ravisseurs Maï-Maï.** Kidnapés depuis 15 mois par les miliciens Maï-Maï Bakata Katanga, onze chefs coutumiers du territoire de Mitwaba se sont

échappés, il y a quelques jours, des mains de leurs ravisseurs pour se cacher dans la localité de Nsela, à plus de 30 km de Lubumbashi (Katanga). Arrivées jeudi dans la soirée à Lubumbashi, ces autorités traditionnelles ont été présentées ce vendredi 28 mars au gouverneur du Katanga et au commandant de la 6<sup>e</sup> région militaire. Ces chefs coutumiers avaient été enlevés alors qu'ils étaient partis au village Mupanga, à 45 km de Mitwaba-centre, pour négocier avec les miliciens le retour de la paix dans le territoire de Mitwaba. Ces Maï-Maï reprocheraient notamment à ces chefs coutumiers partis négociés avec eux de travailler pour le gouvernement. Onze chefs coutumiers ont été enlevés et gardés au secret. Deux autres avaient réussi à s'échapper et à alerter les autorités du gouvernement provincial du Katanga. (Radio Okapi)

**Les kinois peinent à obtenir les passeports biométriques.** Les kinois se plaignent des conditions d'obtention des passeports biométriques. Selon plusieurs témoins, les requérants arrivent très tôt au centre de capture de photos de Kinshasa pour n'être reçus que tard dans l'après-midi. La chancellerie évoque la vétusté des machines et des problèmes de connexion internet. Le directeur intérimaire de cette direction du ministère des Affaires étrangères, Edouard Aluma a annoncé jeudi 27 mars, l'ouverture prochaine de trois autres centres de capture à Kinshasa pour améliorer les services.

**Nord-Kivu: la Monusco établit une base temporaire à Lukweti.** La Monusco a établi une base temporaire dans la localité de Lukweti, ancien quartier général des miliciens de l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS), en territoire de Masisi (Nord-Kivu). Le déploiement des casques bleus indiens dans cette localité a débuté depuis jeudi 27 mars en présence des chefs locaux, des Forces armées de la RDC (FARDC) et des représentants de la mission onusienne.

**Loi sur l'amnistie: seule la liste de bénéficiaires déterminera s'il y a eu violation, selon Mende.** Seule la liste de bénéficiaires déterminera s'il y a eu violation de la loi sur l'amnistie. Le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende l'a déclaré jeudi 27 mars en réaction au communiqué publié mercredi dernier à Kampala et signé par Benjamin Mbonimpa en tant que secrétaire exécutif du M23. Ce document indique que des cadres de l'ex-mouvement rebelle qui avaient décidé de rentrer en RDC pour bénéficier de la loi d'amnistie, ont été arrêtés par les services des renseignements.

**Ituri: plus de 60 détenus confinés dans une cellule au cachot militaire de Rwampara.** Soixante-trois détenus sont confinés dans la cellule exigüe du cachot de la zone opérationnelle de l'armée à Rwampara au Sud-Ouest de Bunia. La police de la Monusco l'a constaté jeudi 27 mars au cours d'une visite dans ce cachot. Le commandant des Forces armées de la RDC (FARDC) en Ituri, le général Fall Sijkabwe, a relevé que de toutes les organisations internationales qui ont visité ce cachot, l'UNPOL était la première à avoir dressé un constat de ce genre. Il a promis de vérifier ces allégations. La police de la mission onusienne a aussi déploré les conditions de détentions difficiles dans ce cachot. Trente-cinq militaires et vingt-neuf civils, dont trois femmes et trois mineurs, ainsi que certains miliciens de la Force de la résistante patriotique de l'Ituri (FRPI) sont tous regroupés dans cette cellule exigüe, insalubre car non entretenue et dépourvue de latrines. Plusieurs détenus sont malades, et certains se trouvent dans un état grave, toujours selon l'UNPOL tel que le sergent major Etumba Mabele qui souffre de diarrhées et de vomissements. Dans son rapport, cette police a aussi dénoncé certaines irrégularités dans la procédure de détention des prévenus. Le délai de garde a vu de plus de cinquante détenus est largement dépassé. Selon la Police des Nations unies, les documents d'arrestation de nombreux prévenus ne contiennent aucune mention des officiers de police judiciaire qui auraient mené les enquêtes. Dans son rapport, la police de la Monusco plaide pour le transfert de détenus malades, la séparation de femmes et des mineurs des autres détenus, et le respect des procédures légales pour la détention de ces prévenus. (Radio Okapi)

**Le mandat de la Monusco prorogé jusqu'au 31 mars 2015.** Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi 28 mars la résolution 2147 renouvelant pour un an le mandat de la Mission de l'Onu pour la stabilisation en RDC (Monusco) et de sa brigade d'intervention. Cette force créée l'année dernière et composée de soldats du Malawi, d'Afrique du Sud et de Tanzanie, est chargée spécifiquement de neutraliser les groupes armés en menant des opérations offensives ciblées dans l'Est de la RDC.

**Sénat: le projet de loi sur la libéralisation du secteur des assurances déclaré recevable.** Après les réponses du ministre des Finances, Patrice Kitebi, aux préoccupations des sénateurs, le projet de loi portant libéralisation du secteur des assurances a été déclaré recevable au Sénat vendredi 28 mars. Ce texte a été envoyé à la commission économique et financière de la chambre haute du Parlement pour une étude plus approfondie pendant sept jours.

**Un marché moderne construit à Kindu.** Le gouvernement de la République a doté la ville de Kindu, chef-lieu du Maniema, d'un marché moderne qui compte une centaine de stands. Le Premier ministre,

Augustin Matata Ponyo, l'a inauguré, vendredi 28 mars, sous les ovations de la population, venue admirer ce lieu de négoce, peint en bleu et gris. Les travaux de construction de ce marché ont été exécutés pendant trois ans par l'entreprise La Truelle et financés à la hauteur de 3,4 millions de dollars américains par le Fonds pour la consolidation de la paix.

**Sud-Kivu: plus de 100 cas de cholera enregistrés à Uvira en une semaine.** Plus de 100 cas de cholera dont deux décès ont été enregistrés depuis le début de cette semaine dans la zone de santé d'Uvira au Sud-Kivu. Cette annonce de l'administrateur de ce territoire rendue publique le jeudi 27 mars fait suite à la lettre que lui adressée le médecin chef de zone de santé au sujet des personnes atteintes de cette maladie enregistrées au centre de traitement de choléra d'Uvira.

**Samedi 29 mars.**

**RDC: les immeubles de l'Etat menacés de spoliation.** Le patrimoine immobilier de l'Etat congolais compte dans son ensemble 8 416 immeubles. L'acquisition de ce patrimoine immobilier remonte pour la plus part à l'époque coloniale. Beaucoup de ces bâtiments, mêmes ceux confiés aux services publics, n'ont subi aucune modification, moins encore un entretien conséquent. Certains de ces immeubles ont été confiés aux services et établissements publics ; d'autres servant de domiciles pour cadres et agents de l'administration publique. Des sources proches du ministère du Portefeuille font état d'une menace de spoliation aussi bien par des tiers que par des cadres et agents administratifs, des forces de sécurité, de l'armée et de la police. Les responsables des entreprises auxquelles ces immeubles ont été confiés pour abriter leurs services sont aussi cités parmi ceux qui cherchent à déposséder l'Etat à des fins privées. L'adhésion de la RDC à l'Ohada constitue encore une occasion de spoliation. En effet, l'Etat risque de perdre les immeubles ou autres biens de valeurs confiés aux entreprises transformées en sociétés commerciales, dont la situation de dette est plus qu'alarmante. C'est par crainte de voir les créanciers saisir les biens de l'Etat que cet atelier a été initié par le ministère du portefeuille. Il devra produire un cadre juridique, définissant clairement les biens publics qui ne peuvent être saisis. L'Etat a déjà perdu plus de 40 immeubles à Kinshasa sur les 788 que compte la ville, selon le ministre de l'Urbanisme et Habitat. (Radio Okapi)

**Buta: des fidèles catholiques protestent contre la suspension de leur curé.** Des centaines de fidèles catholiques de la paroisse Saint Kiwanuka de Buta (324 Km au nord de Kisangani), dans le Province Orientale, ont organisé samedi 29 mars un sit-in devant leur église. Ils exigent la levée immédiate de la suspension pour une année de leur curé, Abbé Etienne Motomoya, décidée par l'évêque du diocèse de Buta. Le commissaire intérimaire du district du Bas-Uélé, Roger Sendenange, a dépêché sur place une unité de la police pour s'informer de la situation et veiller au maintien de l'ordre public. Les manifestants dénoncent une suspension «injuste». Ils accusent aussi l'évêque de leur diocèse d'avoir détourné les fonds destinés à la construction de la cure paroissiale. Selon la société civile, qui cite ces chrétiens en colère, ce projet initié par le curé de la paroisse et ses fidèles avait bénéficié d'un financement de l'archidiocèse de Cologne, en Allemagne, à hauteur de 26 000 dollars américains. Ces fonds, transférés depuis janvier 2014 dans le compte du diocèse de Buta, se trouveraient entre les mains de l'évêque qui, selon les manifestants, refuse de les affecter à la continuité des travaux préfinancés par les offrandes des chrétiens. De son côté, l'évêque du diocèse de Buta, Joseph Bangabane, a rejeté ces accusations. Sans donner plus de détails, il indique que le curé de Saint Kiwanuka a été suspendu pour une faute grave dans l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques. Selon le président de la société civile locale, la situation est devenue tendue dans les après-midi. Ces chrétiens en colère ont passé à la vitesse supérieure, en cadenassant toutes les portes de l'église et plaçant des moellons devant ces portes. (Radio Okapi)

**Caf-C1: TP Mazembe et VClub qualifiés pour les quarts de finale de la 18e édition.** Le Tout-Puissant Mazembe et l'AS VClub ont obtenu samedi 29 mars leurs tickets pour les quarts de finale de la 18e édition de la Ligue des champions de la Caf. Les Corbeaux lushois ont battu à domicile la formation ivoirienne de Séwé Sports sur le score écriqué d'un but à zéro. Le but de la qualification a été signé par l'international tanzanien Buana Ali Samatha qui recevait une passe d'un autre international tanzanien Thomas Ulimwengu à la 66 minute. En match aller, les poulains de l'entraîneur Patrice Carteron avaient perdu sur la marque de (1-2), à Abidjan (Côte d'Ivoire). VClub, de son côté, s'est inclinée ( 2-0) face à Kaizer Chiefs à Johannesburg (Afrique du Sud). Le club kinois est cependant qualifié grâce à sa large victoire du match aller (3-0) en match aller au stade Tata Raphaël de Kinshasa.

**Kinshasa : arrivée de 90 minibus à donner à crédit à des transporteurs privés.** L'Association des propriétaires des véhicules affectés au transport en commun (APVECO) va bénéficier de 90 minibus neufs arrivés samedi 29 mars à Kinshasa. Il s'agit d'un premier lot sur les 250 minibus de marque Hyundai achetés par le gouvernement, sur fonds propres, pour les donner à crédit à ces transporteurs. Selon le

ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, ce geste s'inscrit dans le programme gouvernemental de lutte contre les vieux bus défectueux de marque Mercedes 207, surnommé «esprit de mort» pour leur mauvais état technique et la propension de leurs conducteurs à commettre des accidents.

**Kasaï-Oriental : un couvre-feu instauré à Lodja après des affrontements entre jeunes.** Le gouvernement du Kasaï-Oriental a instauré samedi 29 mars un couvre-feu à Lodja après les violences qui ont coûté la vie à une personne et fait des blessés ainsi que plusieurs dégâts matériels dans cette cité le mercredi précédent. Le Conseil provincial de sécurité a entamé l'audition des autorités locales sur ces troubles. D'après le ministre provincial de l'Intérieur, un calme précaire règne actuellement dans cette localité située à plus de 500 Km au nord de Mbuji-Mayi. Au cours de ces auditions, l'administrateur du territoire a affirmé au gouverneur de province que ces violences sont nées d'une altercation entre des taximen motos et le président d'un groupe des jeunes. Selon lui, la police de ce territoire a été débordée par la situation sur terrain suite à ses effectifs insuffisants. (Radio Okapi)

**Pollution de la rivière Kafubu: l'Etat congolais, la Gécamines et la CMSK obligés de payer 6 000 USD.** Le procès sur pollution de la rivière Kafubu (Katanga) en mars 2011 s'est enfin clôturé jeudi 27 mars au tribunal de grande instance de Kipushi. L'Etat congolais, la Gécamines et la Compagnie minière du sud Katanga (CMSK) ont été condamnés au paiement de 6 000 dollars américains au titre de dédommages et intérêts aux victimes de cette pollution. Mais, la défense de la partie civile a décidé d'interjeter appel, reprochant au juge du premier degré d'avoir sous-estimé les dégâts causés par ces entreprises sur les victimes. Le procès a opposé, depuis deux années, l'ONG Ligue pour la lutte contre la corruption et l'argent sale (Licoras) et trois fermiers à l'Etat congolais et les entreprises CMSK et la Gécamines. Les fermiers de la vallée de la Kafubu accusaient ces entreprises minières d'avoir déversé des substances toxiques dans la rivière. Le débordement des eaux de cette rivière avait entraîné plusieurs conséquences néfastes sur la population riveraines. Ces matières toxiques avaient détruit leurs champs, leurs étangs piscicoles et même les poissons de la rivière Kafubu, selon les plaignants. (Radio Okapi)

**Ituri: 100 personnes bénéficient du projet de réinsertion dans la ferme de Lodda.** Cinquante anciens combattants et cinquante membres des communautés locales Djugu, en Ituri (Province Orientale) bénéficient d'un projet de réinsertion dans la ferme de Lodda, à 6 Km de la localité de Fataki. Le président du comité de gestion de cette ferme, Jules Tsuba, assure que ce projet évolue positivement. Il vise à réconcilier ces démobilisés entre eux d'abord, puis, avec la communauté locale. Les bénéficiaires de ce programme apprennent notamment à élever du bétail (chèvres, vaches laitières, etc.).

**Dimanche 30 mars.**

**Equateur: le gouvernement provincial appelé à régler le conflit foncier entre ethnies à Dongo.** Le gouvernement provincial de l'Equateur est appelé à trouver des solutions urgentes au conflit foncier qui oppose les rapatriés du Congo Brazzaville et de la Centrafrique, dans le territoire de Dongo. L' élu de ce territoire, Oscar Molambo, a réitéré son appel, samedi 29 mars, après que l'Assemblée provinciale de l'Equateur a constaté cette réalité à l'issue d'une enquête dans cette partie du pays. Il craint que ce conflit ne dégénère en accrochages entre les communautés à Dongo. Des sources concordantes indiquent que les parcelles laissées par ces Congolais ont été vendues par les autorités locales de Dongo.

**Kinshasa: suspendu pour 21 jours, le journal "Congo News" rejette la décision du Csac.** Le journal Congo News, un bihebdomadaire d'informations générales paraissant à Kinshasa, est suspendu à titre conservatoire pour une durée de 21 jours. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) a pris cette décision dans un communiqué dont une copie est parvenue, samedi 29 mars, à Radio Okapi. Une décision que le directeur de publication de "Congo News", John Tshingombe, qualifie d'"irrégulière". Cet organe de régulation des medias congolais reproche au journal d'avoir publié un article contenant une fausse information, des propos diffamatoires et des accusations sans preuves portant atteinte à l'honneur et à la dignité humaine. Le Csac dit avoir pris cette décision après que la Maison civile du chef de l'Etat a déposé une plainte contre Congo News qui, dans son édition du 25 mars, a publié un article faisant état d'une rencontre secrète entre l'épouse d'Etienne Tshisekedi et une personnalité proche du chef de l'Etat. Dans un communiqué parvenu dimanche 30 mars à Radio Okapi, le directeur de publication de « Congo News », John Tshingombe, a regretté que le Csac ait pris une telle décision sans au préalable lui notifier. Il dit se fonder sur cette «irrégularité » pour considérer cette décision de nulle et de nul effet. « En conséquence, le journal Congo News continuera à paraître comme d'ordinaire chaque mardi et vendredi de la semaine », a indiqué John Tshingombe. (Radio Okapi)

**Kinshasa: les femmes entrepreneurs appelées au civisme fiscal.** La Société générale des services au Congo (Sogesco) a organisé, le week-end dernier, un forum sur le civisme fiscal à l'intention des femmes

entrepreneurs. Cette société a appelé les participantes à ces assises à sensibiliser, à leur tour, leurs semblables du secteur informel.

**Nord-Kivu: des enseignants de Lubero réclament leurs salaires de mars.** Les enseignants de Kanyabayonga, Kirumba, Kayina, Kasehe, Kikuho, Kahira, Kamandi, Luofu et Miriki, en territoire de Lubero (Nord-Kivu) réclament leurs salaires du mois de mars. Un convoi de la Caritas qui apportait leur enveloppe salariale, estimée à 81 millions de francs congolais (87 900 dollars américains) a été attaqué, depuis quatre jours, par des bandits armés sur la route qui relie Kiwanja et Butembo au Nord-Kivu.

**Troubles à Lodja: l'administrateur du territoire suspendu et traduit en justice.** L'administrateur du territoire de Lodja est suspendu de ses fonctions et remplacé par le commissaire du district de Sankuru. Trois autres personnes mises à la disposition de la justice sont transférées à Mbuji-Mayi. Pendant ce temps, le commandement de la police à Lodja change de mains. Ainsi en a décidé dimanche 30 mars à Lodja le conseil provincial de sécurité du Kasai-Oriental, quatre jours après les troubles qui ont fait un mort, des blessés et plusieurs dégâts matériels dans cette cité.

**Grands-Lacs: la Sinelac recommande la réhabilitation urgente de la centrale Ruzizi II.** La 19ème réunion extraordinaire de la société internationale d'électricité des pays des Grands Lacs (Sinelac), tenue à Bukavu du 27 au 28 mars, a recommandé la construction de la centrale électrique Ruzizi III et la réhabilitation urgente de la centrale Ruzizi II. Cette dernière, qui distribue l'électricité au Rwanda, au Burundi et dans les deux Kivu (Est de la RD Congo), est très délabrée.

**Buta: la tension persiste entre les chrétiens catholiques et leur évêque.** Le climat est toujours tendu à Buta à 324 Km au nord de Kisangani entre les chrétiens de la paroisse Saint Kiwanuka et leur évêque. Ces derniers exigent la levée immédiate de la suspension pour une année de leur curé, Abbé Etienne Motomoya, décidée par l'évêque du diocèse de Buta, Joseph Bangabane. Selon le commissaire de district intérimaire du Bas-Uélé, la police a dissuadé les chrétiens qui voulaient saboter la messe de ce dimanche matin à la cathédrale catholique de Buta. A la paroisse Saint Kiwanuka, les portes de l'église sont toujours barricadées. Il n'y a pas eu messe dimanche matin, d'après la même source. Les démarches du conseil de sécurité du district appelant l'évêque à revenir sur sa décision n'ont rien donné. (Radio Okapi)

**Lundi 31 mars.**

**Naufrage sur le lac Albert: le gouvernement au chevet des familles éplorées.** Les familles éplorées de Kamango, dans l'est de la RDC, ont reçu dimanche 30 mars la visite d'une délégation du gouvernement de la RDC, munie de plusieurs cartons de médicaments. C'est la toute première visite de ce genre pour ces familles depuis le naufrage d'une embarcation motorisée ougandaise samedi 22 mars dernier sur le lac Albert. 251 Congolais réfugiés en Ouganda avaient trouvé la mort dans cet accident, selon un bilan officiel livré jeudi dernier.

**Kindu: la panne du bac favorise la flambée des prix.** L'absence du bac entre les deux rives de Kindu, chef-lieu du Maniema, a des incidences négatives sur le pouvoir d'achat de la population. Les produits n'arrivent plus au centre de Kindu par fleuve. Depuis deux semaines, les prix de certains produits de première nécessité se font rares. Et leurs prix sont en hausse. Une bouteille d'huile de palme de 72 cl par exemple se vend actuellement à 1000 francs congolais alors qu'elle se négociait à 700 francs congolais au moment de la traversée normale.

**La prolongation du mandat de la Monusco saluée au Nord-Kivu.** La Monusco et sa brigade d'intervention bénéficient depuis trois jours d'un nouveau bail d'une année. La société civile du Nord-Kivu a salué, dimanche 30 mars, cette décision du Conseil de sécurité de l'Onu, prise à travers sa résolution 2147. Pour cette structure citoyenne, cette résolution rencontre les attentes de la population du Nord-Kivu qui aspire à une paix durable avec notamment la neutralisation des groupes armés étrangers et locaux encore actifs dans cette partie du pays.

**Kasai-Occidental : des moustiquaires et produits nutritionnels détournés.** Des médicaments et des intrants sanitaires destinés à des formations sanitaires pour une distribution gratuite ont été détournés. Ils sont actuellement vendus sur le marché au Kasai-Occidental. Le secrétaire exécutif des structures de la Société civile œuvrant dans le secteur sanitaire, Kenir Kenandi Ngandu a invité samedi 29 mars les autorités à décourager la vente de ces produits. Le ministre provincial de la santé, Nicolas Kanyonga a indiqué que des mesures ont déjà été prises dans ce sens.

**RDC : les députés nationaux vont débattre de l'opportunité d'interpeller le président de la Ceni.** Au cours de la plénière de lundi 31 mars, les députés nationaux devront débattre de l'opportunité d'interpeller l'Abbé Apollinaire Malu Malu. Selon certaines indiscretions, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) devrait s'expliquer sur l'audit du fichier électoral et ses composantes dont le centre national de traitement, le serveur central et le serveur de sauvegarde. Le débat qui devrait se dérouler cet après-midi à huis clos divise les élus au Palais du peuple. Certains députés de l'opposition soutiennent que le débat doit se tenir en public, étant donné que l'interpellation est un exercice ordinaire conformément à l'article 148 du règlement intérieur de la chambre basse. D'autres députés par contre, essentiellement de la majorité présidentielle, estiment qu'il s'agit « d'un débat sensible et même dangereux » pour la suite du processus électoral. Le retour de l'Abbé Apollinaire Malu Malu à la tête de la Ceni et sa feuille de route ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique congolaise. Pour manifester son mécontentement, la coalition politique de l'opposition « Sauvons la RDC » a lancé depuis quelques semaines une pétition demandant la démission du président de la Ceni. Elle accuse l'Abbé Apollinaire Malu-Malu de vouloir violer l'article 197 de la constitution en proposant que les élections des députés provinciaux se fassent au suffrage universel indirect. L'Abbé Malu-Malu est aussi accusé de n'avoir pas procédé à l'audit du fichier électoral tel qu'exigé par les forces vives de la nation. (Radio Okapi)

**Katanga : un mouvement des Bakata Katanga signalé dans « le triangle de la mort ».** Les miliciens Maï-Maï Bakata Katanga sont signalés depuis près de deux semaines dans les territoires de Manono, Mitwaba et Pweto, surnommés « Triangle de la mort » au Katanga. Selon l'évêque du diocèse de Kilwa Kasenga, Mgr Fulgence Muteba, ces miliciens proviendraient des alentours de la ville de Lubumbashi et se dirigent vers les vallées du territoire de Mitwaba.

**Plaidoyer pour une prise en charge des veuves des militaires au Sud-Kivu.** Les veuves des militaires de la RDC veulent continuer de jouir des salaires de leurs défunts maris. Les membres du cadre permanent de concertation de la Femme congolaise au Sud-Kivu en partenariat avec le bureau Genre de la Monusco ont fait un plaidoyer dans ce sens samedi 29 mars dans la localité de Yamunyunyi en territoire de Kabare au Sud-Kivu.

Albert Mirindi du Bureau genre de la Monusco de Bukavu a indiqué que « les femmes veuves des militaires sont oubliées alors qu'elles possèdent les mêmes droits que les autres catégories des femmes ». « Certaines ont été délogées du camp [où elles vivaient] depuis le décès de leurs maris. Nous demandons aux officiers de prendre en compte les problèmes de ces femmes », a-t-il ajouté. (Radio Okapi)

**RDC : clôture du mois de la femme dédié à l'accès des jeunes filles à l'éducation.** Le mois de la femme en RDC, pour l'année 2014, a principalement été dédié à l'accès des jeunes filles à l'éducation. Durant tout le mois de mars, des rencontres de sensibilisation et des mobilisations des femmes et des jeunes filles ont eu lieu autour du thème «Egal accès des hommes et des femmes à la formation». A Mbuji-Mayi, dans le Kasai-Oriental, les activités autour du mois de la femme ont notamment visé à encourager son entrepreneuriat. Contrairement aux années précédentes où le mois de la femme était l'occasion pour la gente féminine de s'illustrer par le port de pagne, dont l'impression était assurée par le gouvernement, mars 2014 a été marqué par des journées de réflexion, des conférences-débats et des plaidoyers pour la scolarité des jeunes filles en RDC. Ces rencontres ont aussi abordé la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, à travers la consolidation de la paix et de la justice en vue du développement de la RDC. Le 8 mars en particulier, à l'occasion de la journée internationale de la femme, des cérémonies officielles ont été organisées dans les grandes villes du pays, au cours desquelles un plaidoyer a été fait en faveur de la promotion et la protection des droits de la femme. Les ministres du Genre et ceux de l'éducation ont souhaité que soit accordé aux filles les mêmes chances d'étudier que ceux offerts aux garçons. A Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental), des expositions-ventes de produits agricoles, des conférences et débats autour de l'entrepreneuriat féminin ont été organisés durant ce mois. Une vente exposition d'œuvres de femmes a eu lieu à la place de la poste, où elles ont été vendues à prix promotionnels. La ministre provinciale du Genre et de la Famille, Suzy Mboyo, s'est félicitée de «l'éveil de conscience de la femme kasaïenne». (Radio Okapi)

**Sénat: le projet de loi modifiant le code de la famille jugé recevable.** La suppression de l'autorisation maritale en RDC est l'un des points du projet de loi modifiant le code de la famille proposé lundi 31 mars au sénat par la ministre du Genre, famille et enfants, Geniève Inagosi. Le document a été transmis à la commission socioculturelle de cette chambre pour un examen approfondi, après un débat sur l'opportunité de la modification du code de la famille. Pour la ministre du Genre, le code de la famille en vigueur limite de manière excessive et discriminatoire la capacité juridique de la femme mariée. Ce texte, devenue vétuste selon elle, doit être réformé pour s'adapter à l'évolution sociale, culturelle et politique du pays : « Le code de la famille est vieux de plus de vingt-cinq ans. Je pense qu'il y a certaine disposition qui ne se conformaient plus à l'évolution de notre société », a-t-elle ajouté. Dans les changements proposés, il est

aussi question de lutter contre l'exagération de la dot et la protection des enfants qui restent exposés à la maltraitance, aux abus sexuels, à l'abandon ou au rejet par leurs familles. (Radio Okapi)

**Uvira: des femmes s'engagent à convaincre les miliciens à désarmer.** Une quarantaine de femmes se sont engagées le dimanche 30 mars à sensibiliser les membres des groupes armés à la démobilisation à Uvira au Sud-Kivu. Ils ont annoncé leur engagement à la clôture d'une sensibilisation sur le processus d'intégration des groupes armés dans l'armée congolaise organisée par la Synergie des démobilisés acquis à la paix, au développement et la défense des droits de l'homme, une ONG locale. Cette ONG préconise les discussions avec les responsables des groupes et les familles des miliciens pour obtenir leur adhésion au processus de démobilisation. Pour la coordinatrice de cette organisation, Dorcas Ndamuso, les 40 femmes ont pris l'engagement d'expliquer aux parents des membres des groupes armés l'importance de déposer les armes pour bâtir la paix dans leur entité. (Radio Okapi)